

RetraitePLUS^{MD}
Manuvie

RETRAITEPLUS MANUVIE

Aperçu des fonds

En vigueur le 27 mai 2019

Rendements au 31 décembre 2018

La **Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manuvie »)** est l'émetteur du contrat d'assurance RetraitePlus Manuvie et le répondant des clauses de garantie contenues dans ce contrat.

Certificat de la Financière Manuvie

La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manuvie ») est l'émetteur du contrat d'assurance RetraitePlus Manuvie et le répondant des clauses de garantie contenues dans ce contrat.

Le contrat donne accès à une série de fonds distincts comprenant des fonds du marché monétaire, d'obligations, de dividendes, équilibrés, indiciels, d'actions et étrangers (les « Fonds »). Les placements sous-jacents des Fonds peuvent être des parts de fonds communs de placement ou de fonds en gestion commune, ou d'autres placements sélectionnés. Des exemplaires du prospectus simplifié, de la notice annuelle, des points saillants financiers et des états financiers audités des placements sous-jacents sont disponibles sur demande.

Sauf application de la garantie au décès, à l'échéance ou de retrait minimum, toute partie de la prime ou autre somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer selon les fluctuations de la valeur marchande de l'actif du fonds distinct.



Bernard Letendre

Chef de la gestion de patrimoine et
d'actifs, Canada
Manuvie



Marie Gauthier

Chef, Tarification et produits de
placement garantis
Manuvie

Table des matières

Des renseignements complets et à jour, à portée de main! ..5
Pour comprendre les fiches descriptives des Fonds RetraitePlus Manuvie7
Risques liés aux placements.....9
Et si je change d'idée?11

LISTE DES FONDS PAR SOCIÉTÉ

Manuvie & Gestion d'actifs Manuvie limitée

Fonds d'obligations RetraitePlus Manuvie..... 12
Fonds d'obligations canadiennes sans restriction RetraitePlus Manuvie..... 14
Fonds d'obligations de sociétés RetraitePlus Manuvie 16
Fonds de revenu de dividendes RetraitePlus Manuvie 18
Fonds de revenu de dividendes Plus RetraitePlus Manuvie..... 20
Fonds Programme d'achats périodiques par somme fixe RetraitePlus Manuvie..... 22
Fonds Achats périodiques par Somme Fixe Avantage RetraitePlus Manuvie (fermé)..... 24
Fonds de revenu à taux variable RetraitePlus Manuvie 26
Fonds d'actions fondamental RetraitePlus Manuvie 28
Fonds de revenu fondamental RetraitePlus Manuvie 30
Fonds équilibré mondial RetraitePlus Manuvie 32
Fonds de dividendes mondiaux RetraitePlus Manuvie 34
Catégorie d'actions mondiales RetraitePlus Manuvie 36
Fonds mondial d'infrastructures RetraitePlus Manuvie 38
Portefeuille Gestion de la volatilité mondiale RetraitePlus Manuvie..... 40
Fonds équilibré mondial à rendement stratégique RetraitePlus Manuvie..... 42
Fonds de revenu garanti RetraitePlus Manuvie..... 44
Fonds marché monétaire RetraitePlus Manuvie..... 46
Fonds à revenu mensuel élevé RetraitePlus Manuvie..... 48
Fonds équilibré à rendement stratégique RetraitePlus Manuvie..... 50
Fonds Combiné de dividendes stratégique RetraitePlus Manuvie..... 52
Fonds à revenu stratégique RetraitePlus Manuvie 54
Fonds stratégique d'obligations mondiales de première qualité RetraitePlus Manuvie 56
Fonds d'actions américaines toutes capitalisations RetraitePlus Manuvie..... 58

Fonds de revenu de dividendes américains RetraitePlus Manuvie..... 60
Fonds d'actions américaines RetraitePlus Manuvie..... 62
Fonds à revenu mensuel élevé américain RetraitePlus Manuvie..... 64
Fonds d'obligations américaines sans restriction RetraitePlus Manuvie..... 66
Fonds équilibré d'appréciation RetraitePlus Manuvie..... 68
Fonds de placement international RetraitePlus Manuvie .. 70
Fonds d'occasions de rendement RetraitePlus Manuvie ... 72

Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

Fonds de rendement stratégique Dynamique RetraitePlus Manuvie..... 74
--

Placements CI

Fonds canadien de répartition de l'actif CI Cambridge RetraitePlus Manuvie..... 76
Fonds d'actions mondiales Cambridge CI RetraitePlus Manuvie..... 78
Fonds Harbour CI RetraitePlus Manuvie..... 80
Fonds équilibré canadien Signature CI RetraitePlus Manuvie..... 82
Fonds de revenu et de croissance Signature CI RetraitePlus Manuvie..... 84

Fidelity Investments Canada s.r.i.

Fonds d'obligations canadiennes Fidelity RetraitePlus Manuvie..... 86
Fonds Discipline Actions Canada Fidelity RetraitePlus Manuvie..... 88
Fonds à revenu mensuel Fidelity RetraitePlus Manuvie 90
Fonds Frontière Nord Fidelity RetraitePlus Manuvie 92

Gestion de Placements TD inc.

Fonds de croissance de dividendes TD RetraitePlus Manuvie..... 94
Fonds de revenu de dividendes TD RetraitePlus Manuvie..... 96

Renseignements relatifs aux options Élite et

Catégorie F.....98

Faits saillants des fonds 101
--

Objectif et stratégie 103
--

Des renseignements complets et à jour, à portée de main!

IL EST PLUS FACILE QUE JAMAIS D'OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS COMPLETS ET À JOUR SUR LES FONDS.

Cliquez sur « Taux et rendement des fonds » sur le site www.manuvie.ca/investissements. Vous accéderez ainsi à de précieux renseignements qui vous aideront à constituer et à conserver un portefeuille de grande qualité.

La page « Taux et rendement des fonds » vous permet d'accéder aux données suivantes :

■ **DES RENSEIGNEMENTS SUR LES FONDS** – Vous pouvez consulter les valeurs unitaires, les rendements antérieurs à court terme, à long terme et annuels, le classement selon les quartiles, la répartition de l'actif et les principaux placements, des renseignements clés sur les fonds et bien davantage.

■ **DES COMMENTAIRES ET DES ANALYSES EN PROFONDEUR** – Vous pouvez obtenir un aperçu du rendement des fonds par gestionnaire, et leur niveau de risque, ainsi que des analyses de marchés, afin que vous disposiez de données à jour.

■ **DES FONCTIONS INTERACTIVES DE TRAÇAGE DE GRAPHIQUES** – Ces graphiques permettent d'analyser le rendement d'un fonds ou son rendement relatif par rapport à un indice ou à d'autres fonds.

■ **DES FONCTIONS D'IMPRESSION DYNAMIQUES** – Le site offre la possibilité d'imprimer les fiches des fonds les plus récentes, en format PDF.

La Surveillance des placements^{MD}

Service de gestion des placements (SGP)

Le Service de gestion des placements, qui exerce ses activités de façon autonome, regroupe des analystes et des spécialistes du domaine des placements dont les compétences et l'expérience sont comparables à celles du personnel des sociétés de conseils en placements les plus réputées. L'équipe du Service de gestion des placements procède à des examens systématiques et continus de tous les fonds et de leur gestionnaire. Ces examens consistent à effectuer des recherches et des analyses rigoureuses afin d'obtenir un portrait détaillé des sociétés et des fonds de placement qui composent la plateforme des fonds distincts. Le SGP joue un rôle important dans le processus de suivi continu et son équipe assure une supervision et fournit des conseils en cas de changements importants apportés à la plateforme.

Surveillance des placements

Afin d'offrir des fonds de premier ordre, le SGP a créé le programme Surveillance des placements^{MD}. Ce programme est fondé sur une approche de type institutionnel afin de procéder à des examens systématiques et continus de tous les fonds et de leur gestionnaire. Tous les fonds ouverts aux nouvelles souscriptions font l'objet d'un suivi quantitatif trimestriel. À cela s'ajoute un contrôle diligent annuel qui comprend l'examen de l'évolution des caractéristiques du fonds, et des rencontres avec le gestionnaire de portefeuille. De plus, tous les semestres, le SGP effectue un contrôle diligent complet des opérations d'exploitation.

L'outil « Taux et rendement des fonds » met de précieux renseignements à votre portée pour vous aider à constituer et à conserver un portefeuille de grande qualité. Voilà un autre exemple illustrant comment nous vous aidons à investir pour votre avenir.

OU TROUVER L'OUTIL « TAUX ET RENDEMENT DES FONDS »

1. Allez sur le site www.manuvie.ca.
2. Cliquez sur **Taux et rendement des fonds** dans la section **Liens rapides**
3. Cliquez sur **Fonds distincts Manuvie**

- 1 Filtrez la liste de fonds par produit, série, etc.
- 2 Cliquez sur le nom de fonds afin d'accéder au profil interactif du fonds
- 3 « Téléchargez le ou les éléments sélectionnés » – imprime tous les fonds choisis en format PDF couleur
- 4 Information détaillée sur les fonds
- 5 Vue d'ensemble du fonds

Données exhaustives sur les fonds

- 6 Tableau interactif de la performance
- 7 Information sur la répartition du portefeuille – Répartition de l'actif, répartition géographique, 10 principaux titres, etc.
- 8 Format PDF imprimable en couleur

Pour comprendre les fiches descriptives des Fonds RetraitePlus Manuvie

1 NOM DU FONDS : Nom complet du Fonds tel qu'il apparaît dans votre contrat RetraitePlus Manuvie.

2 FONDS OFFERT LE : Date depuis laquelle un fonds est offert aux souscripteurs d'un contrat RetraitePlus Manuvie. C'est également la date à partir de laquelle nous déterminons le rendement du Fonds.

3 DATE D'ÉTABLISSEMENT : Date depuis laquelle le Fonds peut être souscrit dans le cadre d'autres produits de Manuvie. Cette date peut être antérieure à la date indiquée à la rubrique *Fonds offert le*, car le Fonds pourrait avoir été offert dans le cadre d'un autre contrat à fonds distincts de Manuvie.

4 GESTIONNAIRE : Nom de la société de gestion de fonds responsable de la gestion du Fonds.

5 NOMBRE TOTAL D'UNITÉS EN CIRCULATION : Nombre total d'unités en circulation de toutes les catégories du Fonds.

6 VALEUR TOTALE DU FONDS : Valeur marchande totale de l'actif de l'ensemble des catégories du Fonds.

7 ROTATION DU PORTEFEUILLE : Expression de la fréquence à laquelle les éléments d'actif du Fonds sont achetés et vendus. Un taux de rotation de 100 % signifie que la totalité des titres composant le portefeuille du Fonds sont achetés et vendus au cours de l'année.

8 PLACEMENT MINIMUM : Montant du dépôt initial minimum.

9 RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG) : Les RFG comprennent l'ensemble des coûts engagés par le fonds distinct, notamment les frais de gestion, le coût de l'assurance, les frais d'opération et les taxes de vente applicables. Les frais ne sont pas dédoublés entre le Fonds et ses placements sous-jacent (fonds en gestion commune ou fonds commun de placement). Les RFG estimatifs sont ceux de l'année en cours et sont sujets à changement.

10 VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART : Valeur de chaque unité du Fonds à la date indiquée. Valeur marchande totale de l'actif du Fonds moins le passif, divisée par le nombre d'unités en circulation.

11 NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION: Nombre total d'unités en circulation dans le produit.

12 DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

■ Fonds sous-jacent : Le fonds sous-jacent peut être un fonds commun de placement, un fonds en gestion commune ou un autre type de fonds de placement. Chaque fois qu'un fonds fait l'objet d'une opération (par exemple un dépôt ou un retrait), Manuvie souscrit ou présente au rachat des parts du fonds sous-jacent visé. Si, par exemple, vous souscrivez des unités du « Fonds à revenu mensuel élevé RetraitePlus Manuvie », ce fonds souscrit des parts du « Fonds à revenu mensuel élevé Manuvie ». Chaque fonds Manuvie est constitué, outre sa composante fonds sous-jacent, d'un pourcentage minime de liquidités. Nous avons opté pour la stratégie de placement via un autre fonds dans le but d'obtenir un rendement comparable à celui du fonds sous-jacent. L'objectif de placement fondamental du Fonds peut être obtenu sur demande.

■ Principaux titres (détenus par le fonds sous-jacent) : Principaux titres composant le portefeuille du Fonds (sous-jacent), en allant du plus important au moins important. Le portefeuille faisant constamment l'objet d'opérations, sa composition peut varier. Pour les plus récents renseignements sur la composition des fonds, consultez notre site www.manuvie.ca/investissements.

13 Y A-T-IL DES GARANTIES? : Cet énoncé indique que le contrat est assorti de garanties.

14 À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ? Description générale du type d'épargnant auquel le Fonds est susceptible de convenir.

15 QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS? :

■ Rendement moyen : Ce graphique indique la valeur d'un placement de 1 000 \$ dans le Fonds lorsque l'option de garantie de base est choisie ainsi que le rendement annuel moyen exprimé en pourcentage pour les années indiquées. Dans le cas des fonds ayant moins d'un an d'existence, ce graphique est absent puisque l'historique des fonds est insuffisant.

■ Rendements annuels : Ce graphique indique le rendement annuel du Fonds. Chaque barre exprime, en pourcentage, l'évolution jusqu'au 31 décembre d'un placement effectué le 1^{er} janvier de la même année. Dans le cas des fonds qui ont moins de 10 ans d'existence, c'est le rendement du fonds commun de placement sous-jacent qui est indiqué pour la période précédant la disponibilité du Fonds. Les fonds qui existent depuis plus de 10 ans connaissent généralement un rendement différent de celui des fonds communs de placement sous-jacent étant donné les coûts additionnels liés aux garanties ou autres frais administratifs.

En raison de données insuffisantes, aucun graphique n'est fourni pour les fonds qui existent depuis moins d'un an.

16 QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE? Le degré de risque d'un fonds indique la volatilité de ses rendements mensuels. Un fonds ayant un degré de risque élevé est caractérisé par une plus grande variabilité de ses rendements mensuels qu'un fonds présentant un degré de risque faible. Bien qu'un fonds risqué soit plus volatil à court terme, il dégagera généralement, à long terme (10 ans ou plus), un rendement plus élevé qu'un fonds peu risqué. Habituellement, si vous recherchez un rendement supérieur pour vos placements, vous devez assumer un risque plus grand. C'est cette plus-value que recherchent les épargnants qui acceptent de s'exposer au degré de risque plus élevé que présentent les fonds volatils. Vous pouvez déterminer quels placements conviennent le mieux à votre stratégie en examinant le degré de risque global de

chaque fonds de placement. Dans le cas des fonds qui ont moins d'un an d'existence, le degré de risque n'est pas fourni en raison de données insuffisantes.

17 COMBIEN CELA COÛTE-T-IL? Ce tableau présente les frais qu'il en coûte pour souscrire, détenir ou vendre des unités d'un fonds.

- **Frais de retrait** : Indique le pourcentage qui est à votre charge selon l'option de frais choisie et en indique le fonctionnement.
- **Frais d'administration** : Explique le RFG relatif au Fonds ainsi que les frais applicables selon les options de garantie choisies.
- **Commission de suivi** : Décrit les commissions de suivi qui sont versées à votre conseiller.

Investissements

Manuvie

BREF APERÇU
Fonds offert le : octobre 2013
Date d'établissement : octobre 2010

8 RÈGLEMENT MINIMUM (\$) : 25 000

9 RFG (%) : 2,24

10 ALIQUOT LIQUIDATION PAR PART : 10,6304

11 NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION : 130 882

12 DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?
Ce fonds distinct investit dans le Fonds obligataires Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

13 Y A-T-IL DES GARANTIES?
Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

14 À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?
Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche à se procurer un revenu d'intérêt et à préserver son capital.

Aperçu du fonds — RetraitePlus Manuvie
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturiers
FONDS D'OBLIGATIONS RETRAITEPLUS MANUVIE
Rendement au 31 décembre 2018

4 Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie

5 Valeur totale du fonds : 193 377 227 \$

6 Limite

7 Rotation du portefeuille : 26,76 %

15 QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?
Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

16 QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?
La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.

10 ALIQUOT LIQUIDATION PAR PART

Province de Québec	Province de Québec	Province de Québec	Province de Québec
2,24	2,24	2,24	2,24

11 NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION

Province de Québec	Province de Québec	Province de Québec	Province de Québec
130 882	130 882	130 882	130 882

12 DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Titre	Pourcentage	Valeur
Ontario (Province del.)	2,6 %	2025-06-02
Gov. du Canada	2,75 %	2048-12-01
Ontario (Province del.)	3,5 %	2048-06-02
Province de Québec	3,5 %	2048-12-01
Fin. Can. pour Trah. Inc.	12,85 %	2028-12-15
Gov. du Canada	3,5 %	2045-12-01
Ontario (Province del.)	2,9 %	2049-06-02
Gov. du Canada	2,75 %	2048-12-01
Ontario (Province del.)	3,45 %	2045-06-02
Total		26,39

13 Y A-T-IL DES GARANTIES?

14 À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

FONDS D'OBLIGATIONS RETRAITEPLUS MANUVIE

17 COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?
Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAITE	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																
Frais de souscription reportés (FRS)	<p>Retrait dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Moins de 1 an après la souscription</th> <th>5,50</th> </tr> <tr> <th>Moins de 2 ans après la souscription</th> <th>5,00</th> </tr> <tr> <th>Moins de 3 ans après la souscription</th> <th>5,00</th> </tr> <tr> <th>Moins de 4 ans après la souscription</th> <th>4,00</th> </tr> <tr> <th>Moins de 5 ans après la souscription</th> <th>4,00</th> </tr> <tr> <th>Moins de 6 ans après la souscription</th> <th>1,00</th> </tr> <tr> <th>Moins de 7 ans après la souscription</th> <th>2,00</th> </tr> <tr> <th>Plus de 7 ans après la souscription</th> <th>0,00</th> </tr> </thead> </table>	Moins de 1 an après la souscription	5,50	Moins de 2 ans après la souscription	5,00	Moins de 3 ans après la souscription	5,00	Moins de 4 ans après la souscription	4,00	Moins de 5 ans après la souscription	4,00	Moins de 6 ans après la souscription	1,00	Moins de 7 ans après la souscription	2,00	Plus de 7 ans après la souscription	0,00	<ul style="list-style-type: none"> À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 4,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie. À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie. Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FRF) de unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez vendre des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
Moins de 1 an après la souscription	5,50																	
Moins de 2 ans après la souscription	5,00																	
Moins de 3 ans après la souscription	5,00																	
Moins de 4 ans après la souscription	4,00																	
Moins de 5 ans après la souscription	4,00																	
Moins de 6 ans après la souscription	1,00																	
Moins de 7 ans après la souscription	2,00																	
Plus de 7 ans après la souscription	0,00																	
Frais modérés	<p>Retrait dans les délais suivants :</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Moins de 1 an après la souscription</th> <th>2,50</th> </tr> <tr> <th>Moins de 2 ans après la souscription</th> <th>2,00</th> </tr> <tr> <th>Moins de 3 ans après la souscription</th> <th>1,50</th> </tr> <tr> <th>Plus de 3 ans après la souscription</th> <th>0,00</th> </tr> </thead> </table>	Moins de 1 an après la souscription	2,50	Moins de 2 ans après la souscription	2,00	Moins de 3 ans après la souscription	1,50	Plus de 3 ans après la souscription	0,00	<ul style="list-style-type: none"> À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie. 								
Moins de 1 an après la souscription	2,50																	
Moins de 2 ans après la souscription	2,00																	
Moins de 3 ans après la souscription	1,50																	
Plus de 3 ans après la souscription	0,00																	

2. Frais d'administration
Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi
Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,50 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais
Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations hebdomadaires	2 % de la valeur des unités achetées, à compter du 6 ^e trimestre dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dans la gamme de frais les plus élevés ou la valeur marchande, selon le plus élevé de vos montants, un minimum au départ initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous n'avez pas le droit de vous retirer de votre placement sans frais. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

Risques liés aux placements

Les placements sous-jacents des fonds distincts peuvent être des parts de fonds communs de placement, de fonds en gestion commune ou d'autres fonds de placement sélectionnés. Les facteurs de risque qui sont décrits dans cette section ont une incidence directe sur les placements sous-jacents et influent aussi sur les fonds distincts. Pour une description détaillée des risques de ces fonds sous-jacents, veuillez vous reporter au prospectus simplifié ou aux autres documents d'information des fonds sous-jacents, dont des exemplaires sont disponibles sur demande.

RISQUE ASSOCIÉ AUX CRÉANCES MOBILIÈRES OU

HYPOTHÉCAIRES : En cas d'évolution de la perception que le marché a des émetteurs de titres adossés à des créances mobilières ou hypothécaires, ou d'évolution de la solvabilité des parties concernées, la valeur des titres peut s'en ressentir. De plus, pour les titres adossés à des créances mobilières, il existe un risque de décalage entre les flux de trésorerie des actifs sous-jacents garantissant les titres et l'obligation de remboursement à l'échéance des titres. Dans le cas des titres adossés à des créances hypothécaires, il existe également les risques que les taux d'intérêt appliqués aux prêts hypothécaires baissent, qu'un débiteur hypothécaire ne s'acquitte pas des obligations lui incombant en vertu d'un prêt hypothécaire ou que la valeur du bien garanti par l'hypothèque diminue.

LE RISQUE DE CRÉDIT est le risque que l'émetteur d'un titre d'emprunt (obligation, effet à court terme) manque à ses engagements. Ce risque influe négativement sur la valeur des éléments d'actif d'un fonds sous-jacent, ce qui entraîne une diminution du rendement global du Fonds.

LE RISQUE LIÉ AUX INSTRUMENTS DÉRIVÉS se présente quand des instruments dérivés sont utilisés comme un outil de gestion du risque afin d'atténuer ou de diversifier un risque indésirable. Certains fonds et fonds sous-jacents peuvent placer une partie de leur actif dans des instruments dérivés pour se protéger, pour respecter un objectif de durée ou pour reproduire un rendement comparable à celui d'un placement direct dans le fonds sous-jacent. La capacité d'un fonds à se défaire des instruments dérivés dépend de la liquidité des instruments en question sur le marché, de l'évolution du marché par rapport aux prévisions du gestionnaire et de la capacité de l'autre partie à s'acquitter de ses obligations. Par conséquent, rien ne garantit que les opérations associées à des instruments dérivés seront toujours profitables au Fonds. L'utilisation d'instruments dérivés en vue d'acquérir des placements non prévus dans la description des placements du Fonds est interdite.

RISQUE ASSOCIÉ AUX FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE :

Certains fonds peuvent acheter des titres de fonds négociés en bourse (« FNB »). Ces FNB visent à procurer des rendements comparables à ceux d'un indice donné d'un marché ou d'un secteur d'activité. Les FNB ne dégagent pas nécessairement le

même rendement que l'indice qu'ils suivent en raison, notamment, des écarts de pondération des titres composant le FNB et l'indice pertinent (ces écarts sont généralement faibles) et des frais de fonctionnement et de gestion des FNB. Un FNB peut aussi, pour diverses raisons, ne pas reproduire fidèlement le segment du marché ou l'indice à la base de ses objectifs de placement. Le cours des titres d'un FNB peut aussi fluctuer et la valeur des fonds qui investissent dans des titres de FNB s'en ressentira.

LE RISQUE DE CHANGE se présente quand un fonds sous-jacent place dans des pays autres que le Canada ou comprend des titres libellés dans une monnaie étrangère dont la valeur diminue par rapport à la devise canadienne. Dans un tel cas, le rendement des titres étrangers du fonds sous-jacent diminue, ce qui se répercute sur le rendement total du Fonds.

LE RISQUE D'INFLATION représente la possibilité que l'inflation ait une incidence défavorable sur les taux d'intérêt, ce qui rendrait le cours des éléments d'actif d'un fonds sous-jacent moins intéressant et nuirait, par conséquent, au rendement global du Fonds.

LE RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT tient au fait que les taux d'intérêt peuvent fluctuer et donc influencer négativement sur la valeur des éléments d'actif d'un fonds sous-jacent, ce qui entraîne une diminution du rendement global du Fonds.

LE RISQUE D'ILLIQUIDITÉ désigne le risque qu'un placement ne puisse pas facilement être converti en espèces. Un placement peut être moins liquide s'il n'est pas couramment négocié, s'il existe des restrictions quant au marché sur lequel il est négocié ou des restrictions d'ordre juridique, ou du fait de la nature du placement lui-même, des conditions de règlement ou d'autres raisons comme une pénurie d'acheteurs intéressés par le placement en question ou par le marché dans son ensemble. Les placements peu liquides peuvent voir leur valeur fluctuer de manière spectaculaire, ce qui peut causer des pertes.

LE RISQUE DE GESTIONNAIRE vient de ce qu'un gestionnaire de portefeuille peut acquérir des titres peu performants, se départir de titres qui continuent à prendre de la valeur ou tout simplement ne pas reconnaître un marché baissier ou haussier. Dans un cas comme dans l'autre, cela pourra influencer directement sur le rendement du Fonds.

LE RISQUE DE MARCHÉ est le plus commun des risques liés aux placements sur les marchés financiers. Il s'agit du risque de voir diminuer la valeur des éléments d'actif du fonds sous-jacent pour la simple raison que l'ensemble du marché est en baisse, ce qui entraîne par conséquent une diminution du rendement global du Fonds.

RISQUE ASSOCIÉ À L'IMMOBILIER : Les biens immobiliers ne sont, par nature, pas des actifs liquides. Il n'existe pas de marché officiel pour la négociation des biens immobiliers et le public n'a accès qu'à très peu de documents présentant les modalités des opérations immobilières. Il faut parfois du temps pour vendre des placements immobiliers à un prix raisonnable, ce qui limite l'aptitude des fonds à réagir rapidement aux changements des conditions économiques ou financières.

RISQUES LIÉS AUX OPÉRATIONS DE PRÊT, DE MISE EN PENSION ET DE PRISE EN PENSION DE TITRES : Il se peut que les Fonds participent directement à des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres, ou ils peuvent être exposés indirectement aux risques qui y sont associés en raison des fonds sous-jacents dans lesquels ils investissent. Bien que les opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres soient différentes, ces trois arrangements donnent lieu à un échange temporaire de titres contre des liquidités ainsi qu'à une obligation simultanée de remettre une quantité semblable des mêmes titres à une date ultérieure. Le prêt de titres est une convention par laquelle un fonds prête des titres par l'intermédiaire d'un mandataire autorisé moyennant des frais et une forme de sûreté acceptable. Dans le cadre d'une mise en pension, un fonds s'engage à vendre des titres contre des liquidités, tout en assumant l'obligation de racheter les mêmes titres contre des liquidités, habituellement à un prix inférieur et à une date ultérieure. Une opération de prise en pension est une opération selon laquelle un fonds achète des titres contre des liquidités, tout en s'engageant à revendre les mêmes titres contre des liquidités, habituellement à un prix supérieur et à une date ultérieure. Les risques liés aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres se produisent lorsqu'une contrepartie, qu'il s'agisse de l'emprunteur, du vendeur ou de l'acheteur, manque à ses engagements dans le cadre de la convention attestant l'opération. Le fonds est alors forcé de présenter une demande dans le but de récupérer son placement. Dans le cadre d'opérations de prêt de titres ou de mise en pension de titres, le fonds pourrait subir une perte si la valeur des titres prêtés ou vendus augmentait en fonction de la valeur de la sûreté détenue par le fonds. Dans le cadre d'une opération de prise en pension, le fonds pourrait subir une perte si la valeur des titres achetés par le fonds diminuait en fonction de la valeur de la sûreté détenue par le fonds. Pour limiter les risques liés à ces opérations, un fonds respectera divers contrôles et plafonds visant à réduire ces risques et limitera son exposition globale à ce type d'opérations. Un fonds peut aussi restreindre ses dépôts de sûreté aux seuls prêteurs qui satisfont à divers critères de solvabilité, et uniquement à concurrence de certains plafonds.

LE RISQUE DES PETITES ENTREPRISES est un risque qui résulte de la volatilité plus importante des titres de petites entreprises par rapport à ceux de grandes entreprises plus solidement implantées. C'est pourquoi la valeur d'un fonds qui souscrit des placements de petites entreprises peut connaître de fortes variations.

LE RISQUE SOUVERAIN (pays souverain) se présente quand on place à l'étranger et qu'on s'expose au risque d'investir dans des entreprises qui échappent aux lois du Canada. Plusieurs facteurs (communication de l'information, liquidité, stabilité politique, mesures sociales, etc.) peuvent avoir des répercussions sur le cours de placements étrangers et, par ricochet, sur la valeur des éléments d'actif du Fonds, ce qui pourrait nuire au rendement global du Fonds.

RISQUE DE SPÉCIALISATION : Certains fonds se spécialisent dans un secteur d'activité ou une région du monde. La spécialisation permet au conseiller en valeurs de se concentrer sur des secteurs précis de l'économie, ce qui peut hausser les profits si le secteur et les sociétés choisis prospèrent. En revanche, si le secteur d'activité ou la région éprouve des difficultés, le fonds en souffrira, car il contient relativement peu d'autres placements susceptibles de faire contrepoids et les titres d'un même secteur d'activité tendent à être touchés par les difficultés de la même manière. Le fonds doit respecter son objectif de placement et peut devoir continuer à acheter principalement des titres du secteur d'activité ou géographique en question, qu'il soit prospère ou non.

RISQUE ASSOCIÉ AUX PORTEURS DE TITRES IMPORTANTS : Il est possible qu'un fonds retrouve, parmi ses investisseurs, un ou plusieurs porteurs d'un grand nombre de ses titres, comme une institution financière ou un fonds dominant. Si l'un de ces investisseurs décide de se défaire de ses titres du fonds, ce dernier peut être contraint de vendre ses placements sur le marché à un cours défavorable pour répondre à sa demande. Le fonds peut également être contraint de modifier la composition de son portefeuille de manière significative. Ces mesures peuvent entraîner d'importantes fluctuations de la valeur liquidative du fonds et avoir une incidence négative sur le rendement. Les fonds ont néanmoins des politiques et des procédures visant à surveiller, détecter et décourager les opérations à court terme inappropriées ou excessives. Voir « Opérations à court terme ».

LE RISQUE ASSOCIÉ AUX FONDS SOUS-JACENTS s'applique lorsqu'un fonds distinct qui achète des parts d'un fonds sous-jacent peut être exposé aux risques associés au fonds sous-jacent.

Cette section de la brochure *Aperçu des fonds* contient des renseignements sur chacun des fonds distincts offerts dans le cadre de votre contrat RetraitePlus Manuvie. À la phase Épargne, vous pouvez choisir d'investir dans un ou plusieurs de ces fonds.

Les fiches *Aperçu du fonds* donnent un aperçu des placements effectués par chaque fonds distinct, des rendements obtenus et des frais applicables. Ces fiches sont incomplètes sans la description de vos droits de résiliation et les coordonnées pour nous joindre, énoncées ci-dessous.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

Vous pouvez annuler votre placement dans un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités.

Vous pouvez également annuler une opération subséquente effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Dans ce cas, le droit d'annuler ne s'applique qu'à la nouvelle opération.

Vous devez aviser votre assureur par écrit de votre intention d'annuler l'opération. Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant remboursé ne vise que l'opération annulée et il comprendra tous frais de souscription ou autres frais que vous aurez payés.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous pourriez avoir besoin. Veuillez lire le contrat et la notice explicative ou communiquer avec nous. Nos coordonnées sont les suivantes :

Manuvie

500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

www.manuvie.ca/investissements

1-888-790-4387 Canada, sauf le Québec ou

1-800-355-6776 Québec et service en français

BREF APERÇU**Fonds offert le :** octobre 2013**Date d'établissement :** octobre 2010**Gestionnaire de fonds sous-jacent :** Gestion d'actifs Manuvie limitée**Nombre total d'unités en circulation:** 18 407 497**Valeur totale du fonds :** 193 377 227 \$**Rotation du portefeuille :** 26,76 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,24	10,6304	130 882

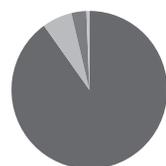
Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds obligations Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Ontario (Province de), 2,6 %, 2025-06-02	6,38
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2048-12-01	3,58
Ontario (Province de), 3,5 %, 2024-06-02	3,00
Province de Québec, 3,5 %, 2048-12-01	1,28
Province de Québec, 3,5 %, 2045-12-01	1,23
Fid. Can pour l'hab. No 1, 2,65 %, 2028-12-15	1,02
Gouv. du Canada, 3,5 %, 2045-12-01	1,02
Ontario (Province de), 2,9 %, 2049-06-02	1,01
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2064-12-01	0,98
Ontario (Province de), 3,45 %, 2045-06-02	0,90
Total	20,39

Total des placements : 464

Répartition des placements

Secteur d'activité	%
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	90,4
OBLIGATIONS AMÉRICAINES	6,2
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	3,1
OBLIGATIONS MONDIALES	0,6

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

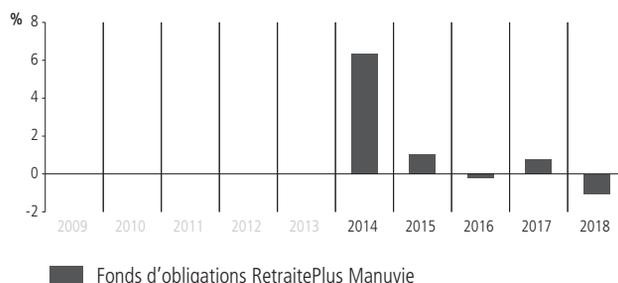
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 063,00 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 1,19 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche à se procurer un revenu d'intérêt et à préserver son capital.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 4,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie. <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,50 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : novembre 2018

Date d'établissement : novembre 2014

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie
limitée

Nombre total d'unités en circulation : 389 210

Valeur totale du fonds : 3 939 838 \$

Rotation du portefeuille : 31,08 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,32	9,9567	78 858

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

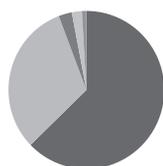
Le fonds, en utilisant une approche de répartition tactique de l'actif, investit principalement dans des titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens et étrangers. Ces titres comprennent des obligations et des débetures des gouvernement. La plus grande partie de l'actif du Fonds est actuellement affectée à l'acquisition de parts du Fonds d'obligations canadiennes sans restriction Manuvie.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Gouv. du Canada, 2,75 %, 2048-12-01	2,63
Ontario (Province de), 2,85 %, 2023-06-02	2,18
Fid. Can pour l'hab. No 1, 2,55 %, 2025-03-15	1,76
Gouv. du Canada, 2 %, 2028-06-01	1,40
Ontario (Province de), 2,9 %, 2049-06-02	1,28
Province de Québec, 2,75 %, 2028-09-01	1,23
Province de Québec, 3,5 %, 2048-12-01	1,19
Prime Security Services Borrower LLC, 9,25 %, 2023-05-15 144A	1,10
Gouv. du Canada, 2041-06-01	1,08
Province de Québec, 5,75 %, 2036-12-01	0,98
Total	14,82

Total des placements : 448

Répartition des placements

Secteur d'activité %



● OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	63,4
● OBLIGATIONS AMÉRICAINES	31,8
● OBLIGATIONS MONDIALES	2,8
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	2,1
● ACTIONS CANADIENNES	0,9

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Ce fonds peut convenir à des gens qui recherchent un revenu, une croissance du capital ainsi qu'une préservation du capital. Ils recherchent également les avantages d'un portefeuille tactique de titres à revenu fixe diversifiés. Ils sont à l'aise avec les risques liés aux investissements sur les marchés mondiaux.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 4,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p>								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,50 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : janvier 2005

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 7 790 029

Valeur totale du fonds : 117 075 320 \$

Rotation du portefeuille : 6,91 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,24	10,8753	235 720

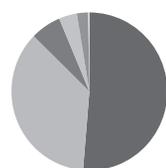
Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds d'obligations de sociétés Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Federal Home Loan Bank 2019-01-02 DN	1,46
TD Capital Trust IV note à taux variable, 0,06631 %, 2108-06-30	1,26
La Banque de Nouvelle-Écosse, 4,5 %, 2025-12-16	1,17
Cengage Learning Inc., 6,52963 %, 2023-06-07	1,04
Fairfax Financial Holdings Ltd., 4,85 %, 2028-04-17 144A	0,99
Morgan Stanley, 3 %, 2024-02-07	0,88
Uber Technologies, Inc., 6,28063 %, 2025-04-04	0,87
UFC Holdings LLC, 5,56 %, 2023-08-18	0,84
SFR Group S.A., 7,375 %, 2026-05-01 144A	0,83
Inmarsat Finance PLC, 6,5 %, 2024-10-01 144A	0,82
Total	10,16

Total des placements : 364

Répartition des placements

Secteur d'activité %	%
● OBLIGATIONS AMÉRICAINES	52,4
● OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	36,8
● OBLIGATIONS MONDIALES	6,5
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	3,8
● ACTIONS CANADIENNES	2,4
● ACTIONS MONDIALES	0,2

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche à se procurer un revenu d'intérêt et à préserver son capital.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

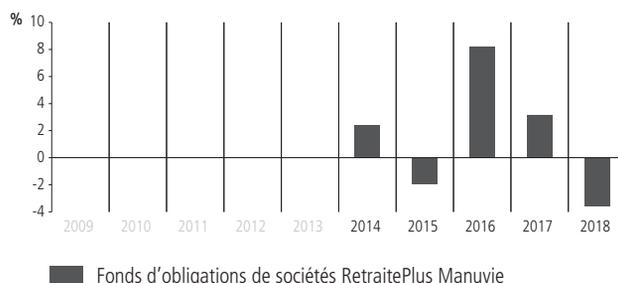
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 087,50 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 1,63 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 4,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie. <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,50 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : avril 2013

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 37 795 584

Valeur totale du fonds : 573 367 318 \$

Rotation du portefeuille : 4,47 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	3,00	14,5673	4 929 075

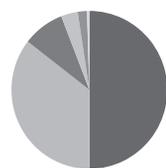
Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds de revenu de dividendes Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2019-02-07	7,45
Waste Connections, Inc.	4,12
Roper Technologies, Inc.	4,09
Thermo Fisher Scientific Inc.	4,06
La Banque Toronto-Dominion	4,02
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	3,21
Amphenol Corporation	3,17
Becton Dickinson & Co., 6,125 %	2,86
Brookfield Infrastructure Partners L.P.	2,61
TransUnion	2,60
Total	38,19

Total des placements : 124

Répartition des placements

Secteur d'activité	%
ACTIONS CANADIENNES	50,5
ACTIONS AMÉRICAINES	35,9
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	8,7
ACTIONS MONDIALES	3,5
FPI	1,9
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	0,5

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche la croissance et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

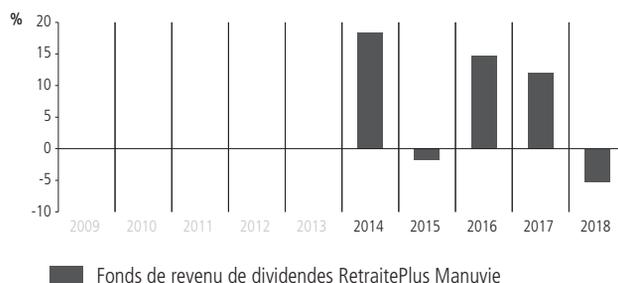
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 456,70 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 7,54 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie. <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : octobre 2013

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie
limitée

Nombre total d'unités en circulation: 5 216 192

Valeur totale du fonds : 48 811 262 \$

Rotation du portefeuille : 5,62 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,99	14,1609	720 090

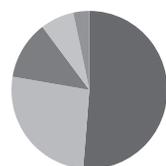
Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds investit dans le Fonds de revenu de dividendes Plus Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Constellation Software Inc.	5,01
Alimentation Couche-Tard Inc.	4,77
Chemin de fer Canadien Limitée	4,70
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2019-01-24	4,36
Aritzia Inc.	4,10
Linamar Corp.	3,81
CI Financial Corp	3,52
BlackBerry Limited, 3,75 %, 2020-11-13	3,43
CCL Industries Inc.	3,41
Mty Food Group Inc.	3,33
Total	40,44

Total des placements : 75

Répartition des placements

Secteur d'activité	%
● ACTIONS CANADIENNES	52,8
● ACTIONS AMÉRICAINES	27,2
● ACTIONS MONDIALES	12,4
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	7,2
● OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	3,4

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

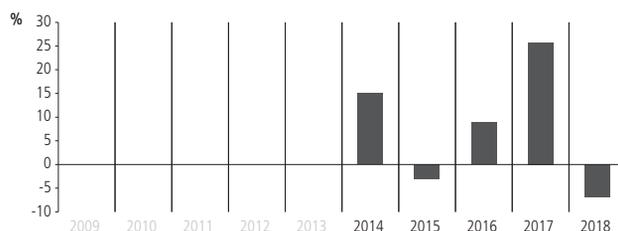
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 416,10 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 6,95 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



■ Fonds de revenu de dividendes Plus RetraitePlus Manuvie

À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.

**À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?**

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche la croissance et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p>								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : mai 2019

Date d'établissement : mai 2019

Gestionnaire de fonds : Manuvie

Nombre total d'unités en circulation: 525

Valeur totale du fonds : --

Rotation du portefeuille : --

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	0,00	10,000	25

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit principalement dans des titres de trésorerie et des Comptes de dépôt à vue, en dollars canadiens.

Ce fonds n'existait pas avant décembre 2018; aucune information disponible pour les Dix principaux titres.

Ce fonds n'existait pas avant décembre 2018; aucune information disponible pour la Répartition des placements.

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Aucun rendement antérieur, car le Fonds est trop récent.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Aucun rendement antérieur, car le Fonds est trop récent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le fonds peut convenir à une personne qui cherche à avoir un revenu d'intérêt et à préserver son capital.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. **Manuvie renonce actuellement aux frais de gestion pour ce fonds, à son entière discrétion.** En contrepartie, Banque Manuvie verse à Manuvie des frais négociés de manière à permettre au fonds de fournir un revenu d'intérêt comparable au rendement des fonds distincts du marché monétaire canadien qui présentent des caractéristiques semblables. Cette entente relative aux frais peut changer ou prendre fin à tout moment. **Si l'entente relative aux frais était annulée, les frais de gestion applicables au fonds ne pourraient pas excéder 1,0 %.** Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,50 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Gestionnaire de fonds : Manuvie

Valeur totale du fonds : 64 064 653 \$

Date d'établissement : juillet 2003

Nombre total d'unités en circulation : 5 753 500

Rotation du portefeuille : --

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	0,00	10,6395	678 708

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

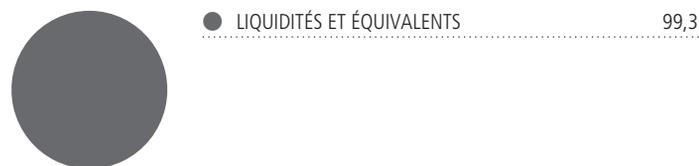
Ce fonds distinct investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Dix principaux titres	%
Dollar canadien	99,30
Total	99,30

Total des placements : 1

Répartition des placements

Secteur d'activité %



QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

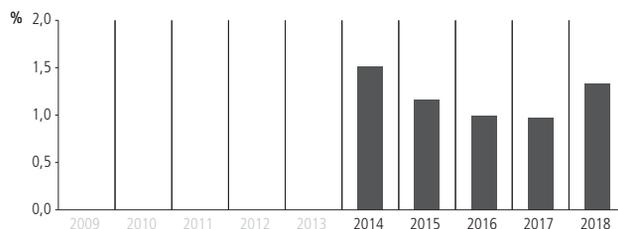
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 064,00 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 1,21 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 5 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté.



■ Fonds Achats périodiques par Somme Fixe Avantage RetraitePlus Manuvie (fermé)

À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche à se procurer un revenu d'intérêt et à préserver son capital.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : avril 2011

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 1 894 211

Valeur totale du fonds : 22 008 617 \$

Rotation du portefeuille : 18,10 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,31	10,6129	270 963

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

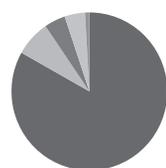
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds de revenu à taux variable Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres à revenu fixe étrangers.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Station Casinos LLC, 4,81 %, 2023-06-08	1,46
Twin River Management Group Inc., 4,5 %, 2020-07-10	1,45
Sprint Communications Inc., 4,8125 %, 2024-02-03	1,45
GRIACQ TL B 1L U 5,646% 2025-10-01	1,40
McGraw-Hill Global Education Holdings LLC, 6,302 %, 2022-05-04	1,37
Cengage Learning Inc., 6,52963 %, 2023-06-07	1,33
Tempo Acquisition LLC, 5,302 %, 2024-05-01	1,28
Avaya Inc., 6,5295 %, 2024-12-13	1,28
Financial & Risk US Holdings Inc, 6,052 %, 2025-10-01	1,27
WideOpenWest Finance LLC, 5,5395 %, 2023-08-18	1,27
Total	13,55

Total des placements : 139

Répartition des placements



Secteur d'activité %	%
OBLIGATIONS AMÉRICAINES	86,0
OBLIGATIONS MONDIALES	7,6
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	4,5
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	4,4
ACTIONS AMÉRICAINES	0,9

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche à se procurer un revenu d'intérêt et à préserver son capital.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

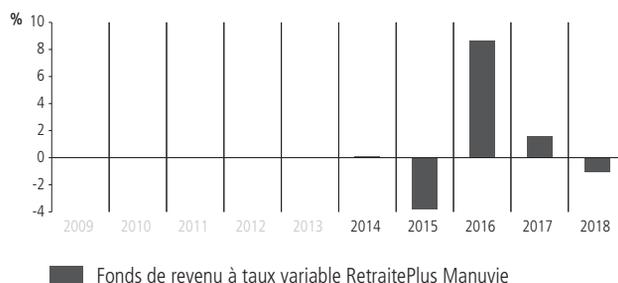
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 061,30 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 1,16 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 4,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,50 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU**Fonds offert le :** octobre 2013**Date d'établissement :** janvier 2004**Gestionnaire de fonds sous-jacent :** Gestion d'actifs Manuvie limitée**Nombre total d'unités en circulation:** 17 421 693**Valeur totale du fonds :** 291 707 865 \$**Rotation du portefeuille :** 18,08 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,95	13,3851	217 900

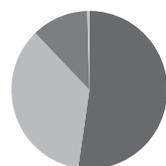
Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds d'actions fondamental Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Banque Royale du Canada	5,32
BCE Inc,	4,92
La Banque Toronto-Dominion	4,83
Microsoft Corp.	3,94
Canadian Natural Resources Limitée	3,69
Medtronic plc	3,59
Marsh & McLennan Companies, Inc.	3,52
Suncor Energy Inc.	3,50
CCL Industries Inc.	3,47
Oracle Corp.	3,20
Total	39,97

Total des placements : 106

Répartition des placements

Secteur d'activité	%
ACTIONS CANADIENNES	53,1
ACTIONS AMÉRICAINES	36,0
ACTIONS MONDIALES	11,9
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	0,5

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

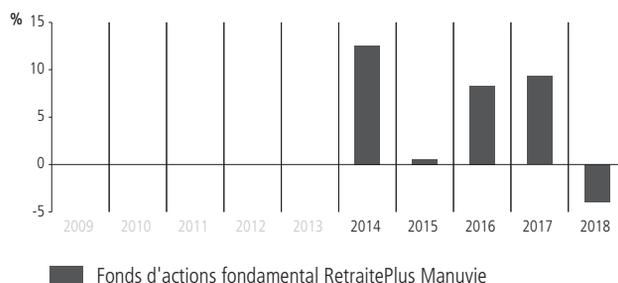
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 338,50 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 5,80 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 4 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.

**À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?**

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche la croissance et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p>								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisirez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : août 2015

Date d'établissement : août 2015

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie
limitée

Nombre total d'unités en circulation: 39 308 594

Valeur totale du fonds : 416 615 760 \$

Rotation du portefeuille : 11,67 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,88	10,6060	1 037 587

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds de revenu fondamental Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans actions et des titres à revenu fixe canadiens et/ou étrangers.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2019-02-07	3,57
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,71
BCE Inc,	2,60
Banque Royale du Canada	2,55
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2019-01-10	2,31
La Banque Toronto-Dominion	2,20
Suncor Energy Inc.	1,94
Canadian Natural Resources Limitée	1,89
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,82
Loblaw Companies Ltée.	1,78
Total	23,38

Total des placements : 383

Répartition des placements

Secteur d'activité %	%
● ACTIONS CANADIENNES	32,2
● OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	26,7
● ACTIONS AMÉRICAINES	14,0
● OBLIGATIONS AMÉRICAINES	9,6
● ACTIONS MONDIALES	8,4
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	8,4
● OBLIGATIONS MONDIALES	0,9
● FPI	0,7

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche un équilibre entre potentiel de croissance et revenu d'intérêts, et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 3 dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 24 août 2015, détient 1 060,60 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 1,77 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 3 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 2 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU**Fonds offert le :** octobre 2013**Date d'établissement :** octobre 2013**Gestionnaire de fonds sous-jacent :** Gestion d'actifs Manuvie limitée**Nombre total d'unités en circulation:** 35 141 405**Valeur totale du fonds :** 470 915 662 \$**Rotation du portefeuille :** 0,76 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,85	14,3062	3 535 689

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds équilibré mondial Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions étrangères et des titres à revenu fixe étrangers.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Alphabet Inc.	2,52
JPMorgan Chase & Co.	2,44
Aon PLC	2,23
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2019-02-07	2,13
Wolters Kluwer N.V. reçu du dépositaire	2,11
S&P Global Inc.	2,10
Becton, Dickinson And Company	2,06
L'Air Liquide S.A.	1,96
Visa Inc.	1,86
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2019-03-21	1,74
Total	21,16

Total des placements : 507

Répartition des placements

Secteur d'activité %	%
ACTIONS MONDIALES	28,4
ACTIONS AMÉRICAINES	25,7
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	16,7
OBLIGATIONS MONDIALES	10,1
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	9,8
OBLIGATIONS AMÉRICAINES	6,0
ACTIONS CANADIENNES	4,2

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche un équilibre entre potentiel de croissance et revenu d'intérêt, et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers et obligataires.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

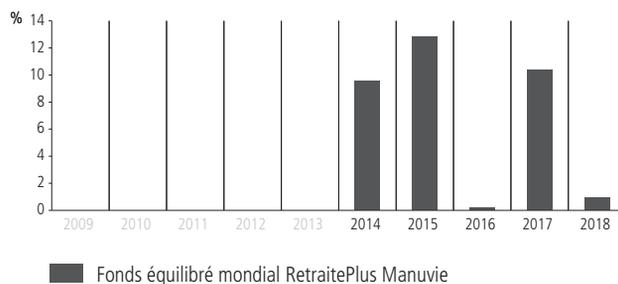
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 430,60 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 7,17 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 5 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie. <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : septembre 2014

Date d'établissement : septembre 2014

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 4 042 891

Valeur totale du fonds : 51 434 391 \$

Rotation du portefeuille : 15,27 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	3,21	12,7088	595 415

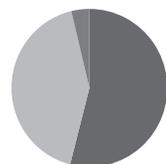
Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds de dividendes mondiaux Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions étrangères.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Nestlé S.A.	4,08
Johnson & Johnson	3,89
Amcor Ltée.	3,77
Microsoft Corp.	3,70
Apple Inc.	3,56
Wells Fargo & Co.	3,33
Heineken N.V.	3,09
Chubb Limited	3,02
Compagnie Générale des Établissements Michelin	2,88
Verizon Communications Inc.	2,82
Total	34,14

Total des placements : 48

Répartition des placements

Secteur d'activité	%
● ACTIONS MONDIALES	54,1
● ACTIONS AMÉRICAINES	42,4
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	3,8

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche la croissance et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 4 dernières années, après déduction du RFG.

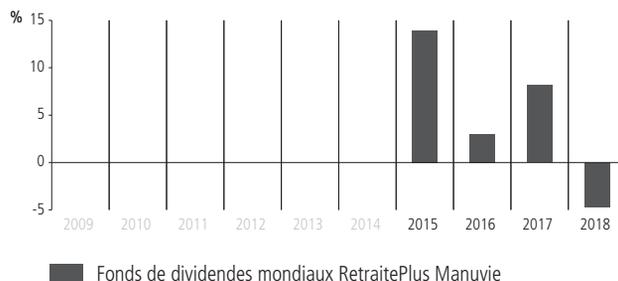
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 19 septembre 2014, détient 1 270,90 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 5,76 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p>								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : octobre 2013

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 16 616 381

Valeur totale du fonds : 279 439 926 \$

Rotation du portefeuille : 0,92 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	3,30	16,1442	2 888 496

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans la Catégorie d'actions mondiales Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions étrangères.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
JPMorgan Chase & Co.	3,74
Aon PLC	3,59
Alphabet Inc.	3,55
S&P Global Inc.	3,49
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2019-03-21	3,45
Becton, Dickinson And Company	3,36
Wolters Kluwer N.V. reçu du dépositaire	3,21
L'Air Liquide S.A.	3,01
Visa Inc.	2,83
Novartis AG, ord Reçu de dépositaire américain sponsorisé	2,44
Total	32,66

Total des placements : 77

Répartition des placements

Secteur d'activité	%
ACTIONS MONDIALES	47,3
ACTIONS AMÉRICAINES	39,9
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	6,5
ACTIONS CANADIENNES	6,4

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

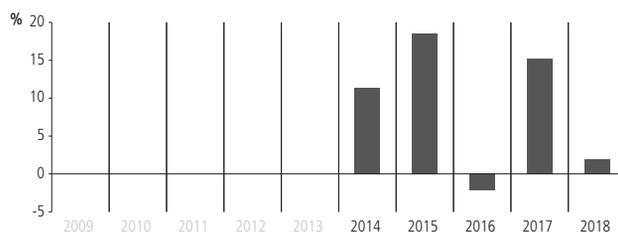
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 614,40 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 9,70 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 4 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



■ Catégorie d'actions mondiales RetraitePlus Manuvie

À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.

**À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?**

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche la croissance et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie. <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU**Fonds offert le :** octobre 2013**Date d'établissement :** octobre 2013**Gestionnaire de fonds sous-jacent :** Gestion d'actifs Manuvie limitée**Nombre total d'unités en circulation:** 3 466 514**Valeur totale du fonds :** 44 386 693 \$**Rotation du portefeuille :** 3,83 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	3,34	12,2781	1 161 653

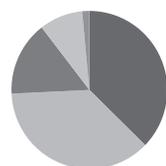
Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds mondial d'infrastructures Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions étrangères.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
American Tower Corporation (REIT) fiducies de placement immobilier	9,00
Enbridge Inc.	8,60
VINCI SA	6,08
National Grid PLC	6,05
Kinder Morgan, Inc.	4,89
The Williams Companies, Inc.	4,64
Crown Castle International Corp. (REIT) fiducies de placement immobilier	4,05
Atlantia S.p.A.	3,15
Transurban Group	3,15
Transcanada Corp.	2,84
Total	52,45

Total des placements : 39

Répartition des placements

Secteur d'activité	%
ACTIONS MONDIALES	37,4
ACTIONS AMÉRICAINES	37,0
ACTIONS CANADIENNES	15,3
FPI	9,0
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	1,5

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche la croissance et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

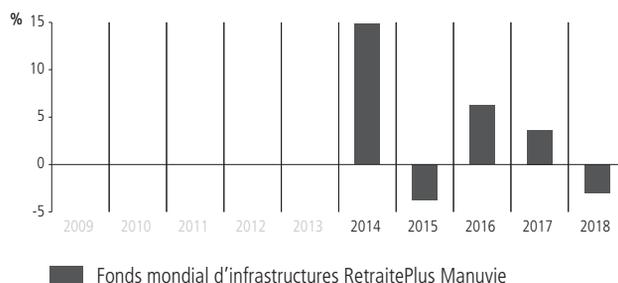
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 227,80 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 4,05 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p>								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : octobre 2013

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 6 879 943

Valeur totale du fonds : 73 038 689 \$

Rotation du portefeuille : 10,68 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,86	11,3235	81 234

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Portefeuille mondial à gestion de la volatilité Manuvie. Le fonds sous-jacent place ses actifs principalement dans des FNB, afin d'investir dans des actions et des titres à revenu fixe étrangers.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
VanEck Vectors ETF Trust - VanEck Vectors J.P. Morgan EM Local Currency Bond ETF	5,31
SPDR Barclays Capital High Yield	4,60
Suncor Energy Inc.	1,95
Canadian Natural Resources Limitée	1,85
Vanguard FTSE Europe ETF	1,24
Banque Royale du Canada	1,12
La Banque Toronto-Dominion	1,02
Vanguard ETF	0,98
Merit Trust 2019-01-02 DN	0,96
Vanguard FTSE Developed Markets ETF	0,89
Total	19,92

Total des placements : 21837

Répartition des placements



Secteur d'activité %	%
ACTIONS AMÉRICAINES	37,0
ACTIONS CANADIENNES	21,0
OBLIGATIONS AMÉRICAINES	11,6
ACTIONS MONDIALES	10,9
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	10,5
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	8,3
OBLIGATIONS MONDIALES	1,2

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche la croissance du capital et qui a une bonne tolérance aux fluctuations des marchés boursiers et obligataires.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

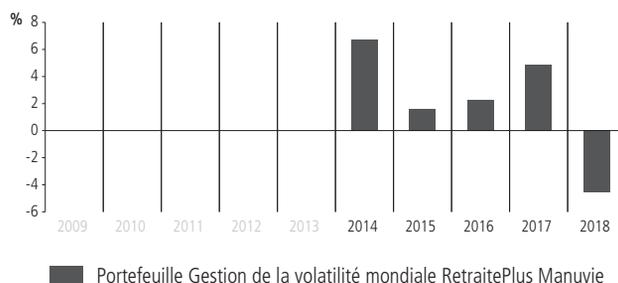
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 132,40 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 2,43 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 4 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p>								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : septembre 2014

Date d'établissement : septembre 2014

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 8 447 482

Valeur totale du fonds : 92 609 619 \$

Rotation du portefeuille : 11,66 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,73	12,2969	972 913

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds équilibré mondial à rendement stratégique Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des titres à revenu fixe étrangers.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Nestlé S.A.	2,38
Johnson & Johnson	2,24
Apple Inc.	2,18
Microsoft Corp.	2,13
Amcor Ltée.	2,09
Wells Fargo & Co.	1,93
Heineken N.V.	1,79
Chubb Limited	1,68
Verizon Communications Inc.	1,63
Compagnie Générale des Établissements Michelin	1,62
Total	19,66

Total des placements : 321

Répartition des placements



Secteur d'activité %	%
ACTIONS MONDIALES	31,4
OBLIGATIONS MONDIALES	25,2
ACTIONS AMÉRICAINES	25,0
OBLIGATIONS AMÉRICAINES	14,4
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	4,7
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	0,7

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche un équilibre entre potentiel de croissance et revenu d'intérêt, et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers et obligataires.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 4 dernières années, après déduction du RFG.

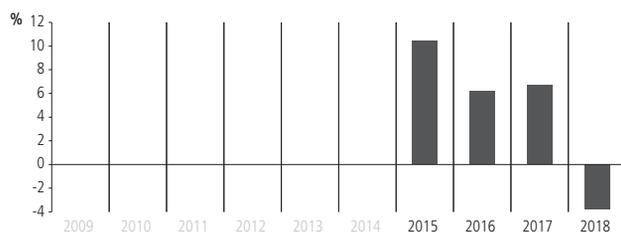
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 19 septembre 2014, détient 1 229,70 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 4,95 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



■ Fonds équilibré mondial à rendement stratégique RetraitePlus Manuvie

À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisirez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU**Fonds offert le :** octobre 2013**Gestionnaire de fonds :** Manuvie**Valeur totale du fonds :** 15 898 765 \$**Date d'établissement :** octobre 2013**Nombre total d'unités en circulation :** 1 498 279**Rotation du portefeuille :** 30,04 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,55	10,5885	1 399 161

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit directement ou indirectement dans le Fonds de revenu de retraite Manuvie et peut aussi investir dans un portefeuille de répliation*. Les fonds sous-jacents investissent principalement dans des titres de créance d'État et de sociétés.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Fonds en gestion commune de titres à revenu fixe de très longue durée Gestion d'actifs Manuvie	45,80
Fonds en gestion commune à revenu fixe canadien Gestion d'actifs Manuvie	22,46
Fonds en gestion commune de titres à revenu fixe canadiens de longue durée Gestion d'actifs Manuvie	22,41
Total	90,67

Total des placements : 3

* Un portefeuille de répliation détient des liquidités et des instruments dérivés. Il est conçu pour produire un rendement avant impôt à peu près égal à celui d'un placement direct dans les fonds sous-jacent.

Répartition des placements

Secteur d'activité	%
● OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	86,5
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	6,4
● OBLIGATIONS AMÉRICAINES	2,9
● OBLIGATIONS MONDIALES	0,4

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche à se procurer un revenu d'intérêt et à préserver son capital.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

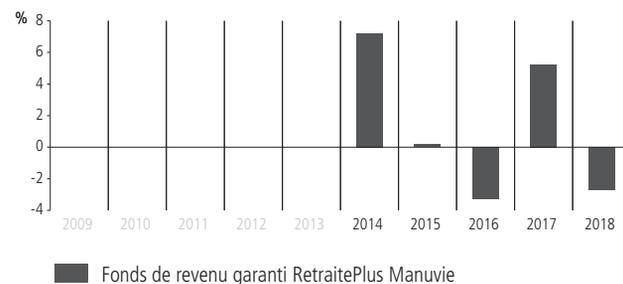
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 058,90 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 1,11 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais et les charges relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de frais de souscription et de la catégorie de fonds choisies à la souscription des unités.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ		COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Ne s'applique pas, puisque vous avez versé jusqu'à 5 % du montant de votre souscription au moment du dépôt.		<ul style="list-style-type: none"> Vous avez payé jusqu'à 5 % du montant de votre souscription au moment de l'achat avant la transition au Fonds de revenu garanti. Ce montant a été déduit du montant de votre souscription à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Si vous avez initialement acheté des unités d'un fonds du marché monétaire (Exclut les fonds Achats périodiques par sommes fixes).	Si vous avez initialement acheté des unités d'un fonds d'obligations, d'un fonds de dividendes, d'un fonds de répartition de l'actif, d'un fonds équilibré, d'un fonds d'actions ou d'un fonds Achats périodiques par sommes fixes.	<ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription pouvant être exigés dépendent de la catégorie de fonds choisie à la souscription DES unités. Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
	Retrait dans les délais suivants : % moins de 1 an après la souscription 0,00 moins de 2 ans après la souscription 0,00 moins de 3 ans après la souscription 0,00 moins de 4 ans après la souscription 0,00 moins de 5 ans après la souscription 0,00 moins de 6 ans après la souscription 0,00 moins de 7 ans après la souscription 0,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	Retrait dans les délais suivants : % moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	
Frais modérés	Si vous avez initialement acheté des unités d'un fonds du marché monétaire (Exclut les fonds Achats périodiques par sommes fixes).	Si vous avez initialement acheté des unités d'un fonds d'obligations, d'un fonds de dividendes, d'un fonds de répartition de l'actif, d'un fonds équilibré, d'un fonds d'actions ou d'un fonds Achats périodiques par sommes fixes.	
	Retrait dans les délais suivants : % moins de 1 an après la souscription 0,00 moins de 2 ans après la souscription 0,00 moins de 3 ans après la souscription 0,00 moins de 4 ans après la souscription 0,00	Retrait dans les délais suivants : % moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 moins de 4 ans après la souscription 0,00	

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,50 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

Commission de transition

Manuvie paie une commission de transition pouvant aller jusqu'à 1 % de la valeur marchande de tout montant transféré au Fonds.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU**Fonds offert le :** mai 2018**Date d'établissement :** mai 2018**Gestionnaire de fonds sous-jacent :** Gestion d'actifs Manuvie limitée**Nombre total d'unités en circulation:** 8 878 333**Valeur totale du fonds :** 89 032 174 \$**Rotation du portefeuille :** --

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	0,98	10,0549	859 482

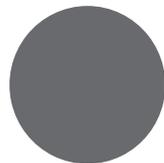
Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds marché monétaire Manuvie. Le fonds sous-jacent investit dans des titres du marché monétaire canadien.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2019-01-10	5,66
Province du Nouveau-Brunswick, bons du Trésor 2019-01-17	4,15
Omers Finance Trust 2019-01-17 DN	3,68
La Banque de Nouvelle-Écosse note à taux variable, 2,355 %, 2019-06-14	3,65
Ontario (Province de), bons du trésor, 01/09/2019	3,39
Merit Trust 2019-01-18 DN	3,24
Manitoba, 2019-02-20	3,18
Banque National du Canada 2019-01-11 BA	2,94
Storm King Funding Frn 2019-03-18	2,85
Prime Trust 2019-01-10 DN	2,85
Total	35,60

Total des placements : 59

Répartition des placements**Secteur d'activité %**

● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS 99,9

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche à obtenir des liquidités.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Aucun rendement antérieur, car le Fonds est trop récent.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Aucun rendement antérieur, car le Fonds est trop récent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 0 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 0,00 moins de 2 ans après la souscription 0,00 moins de 3 ans après la souscription 0,00 moins de 4 ans après la souscription 0,00 moins de 5 ans après la souscription 0,00 moins de 6 ans après la souscription 0,00 moins de 7 ans après la souscription 0,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 0,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie. <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 0,00 moins de 2 ans après la souscription 0,00 moins de 3 ans après la souscription 0,00 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 0,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,10 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : décembre 2000

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 237 132 759

Valeur totale du fonds : 4 366 543 828 \$

Rotation du portefeuille : 5,05 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,85	12,5512	10 479 848

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

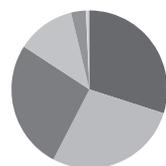
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds à revenu mensuel élevé Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes et des titres à revenu fixe canadiens.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
BCE Inc.	5,43
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,02
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2019-02-07	2,93
Telus Corp.	2,60
The TJX Companies, Inc.	2,50
Brookfield Property Partners L.P.	2,49
Unitedhealth Group	2,43
The Progressive Corporation	2,12
Comcast Corporation	2,07
CI Financial Corp	2,06
Total	27,65

Total des placements : 356

Répartition des placements



Secteur d'activité %	%
ACTIONS CANADIENNES	30,5
ACTIONS AMÉRICAINES	28,4
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	27,0
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	12,3
ACTIONS MONDIALES	3,1
FPI	0,5
OBLIGATIONS AMÉRICAINES	0,2

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche un équilibre entre potentiel de croissance et revenu d'intérêt, et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers et obligataires.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

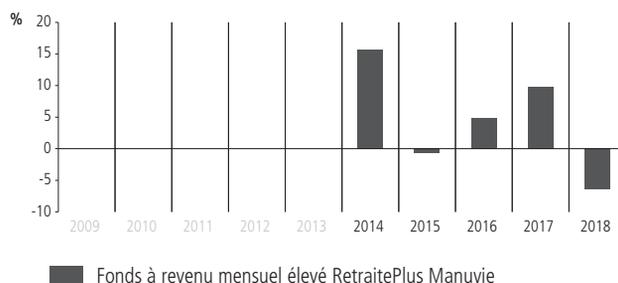
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 255,10 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 4,49 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE	
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 	
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants :	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.	
	moins de 1 an après la souscription		5,50
	moins de 2 ans après la souscription		5,00
	moins de 3 ans après la souscription		5,00
	moins de 4 ans après la souscription		4,00
	moins de 5 ans après la souscription		4,00
moins de 6 ans après la souscription	3,00		
moins de 7 ans après la souscription	2,00		
plus de 7 ans après la souscription	0,00		
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants :	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.	
	moins de 1 an après la souscription		2,50
	moins de 2 ans après la souscription		2,00
	moins de 3 ans après la souscription		1,50
plus de 3 ans après la souscription	0,00		

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : octobre 2012

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 36 707 171

Valeur totale du fonds : 556 174 461 \$

Rotation du portefeuille : 6,47 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,79	13,0532	5 963 425

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

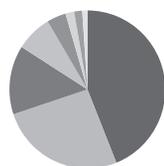
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds équilibré à rendement stratégique Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions étrangères et des titres à revenu fixe étrangers.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Microsoft Corp.	3,60
Citigroup Inc.	2,72
Lennar Corporation	2,66
Apple Inc.	2,31
Bank of America Corp.	2,25
Allergan plc	1,96
The Goldman Sachs Group, Inc.	1,95
Kinder Morgan, Inc.	1,92
Wells Fargo & Co.	1,66
Amgen Inc.	1,61
Total	22,65

Total des placements : 529

Répartition des placements



Secteur d'activité %	%
● ACTIONS AMÉRICAINES	45,5
● OBLIGATIONS AMÉRICAINES	26,9
● OBLIGATIONS MONDIALES	14,6
● ACTIONS MONDIALES	7,7
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	4,1
● OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	1,9
● ACTIONS CANADIENNES	1,7
● FPI	1,1

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche un équilibre entre potentiel de croissance et revenu d'intérêt, et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers et obligataires.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

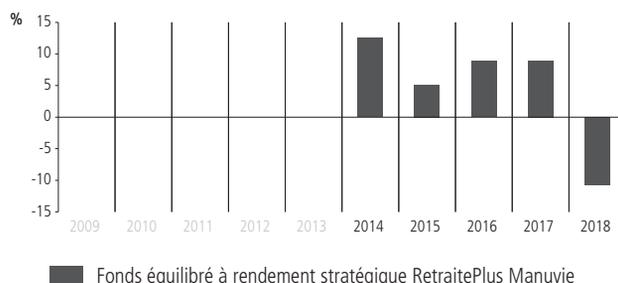
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 305,30 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 5,28 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 4 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p>								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : août 2015

Date d'établissement : août 2015

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 36 376 520

Valeur totale du fonds : 416 453 263 \$

Rotation du portefeuille : 6,45 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,78	11,3691	3 424 501

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds Combiné de dividendes stratégique Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres d'autres fonds communs de placement lui donnant accès à des titres de participation et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Fonds de revenu de dividendes Manuvie	40,25
Fonds à revenu stratégique Manuvie	30,54
Fonds de revenu de dividendes Plus Manuvie	19,85
Fonds d'obligations mondiales sans restriction Manuvie	10,16
Total	100,80

Total des placements : 4

Répartition des placements



Secteur d'activité	%
ACTIONS CANADIENNES	30,9
ACTIONS AMÉRICAINES	21,3
OBLIGATIONS AMÉRICAINES	20,6
OBLIGATIONS MONDIALES	16,2
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	6,8
ACTIONS MONDIALES	3,9
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	2,4
FPI	0,8

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 3 dernières années, après déduction du RFG.

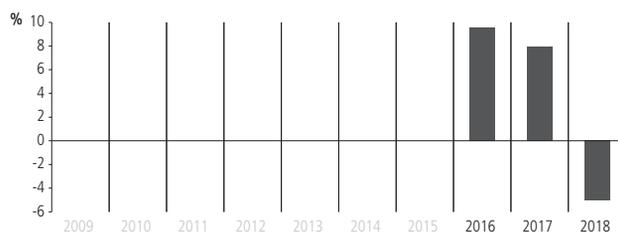
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 24 août 2015, détient 1 136,90 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 3,90 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 3 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 2 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



■ Fonds Combiné de dividendes stratégique RetraitePlus Manuvie

À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche un équilibre entre potentiel de croissance et revenu d'intérêt, et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers et obligataires.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p>								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : avril 2006

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 43 539 824

Valeur totale du fonds : 677 474 625 \$

Rotation du portefeuille : 5,80 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,61	11,5020	4 308 452

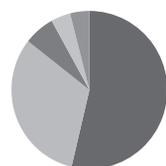
Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds à revenu stratégique Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres à revenu fixe étrangers.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Brazil, 10 %, 2023-01-01	1,38
Mexico City Airport Trust, 5,5 %, 2047-07-31 144A	1,03
Ireland, 3,9 %, 2023-03-20	0,93
Ireland, 3,4 %, 2024-03-18	0,90
Gouv. du Canada, 1,25 %, 2019-11-01	0,89
Wachovia Capital Trust III note à taux variable, 5,8 %, 2049-12-31	0,85
Brazil, 10 %, 2021-01-01	0,84
Singapore, 3,25 %, 2020-09-01	0,64
Swiss Insured Brazil Power Finance S.a r.l., 9,85 %, 2032-07-16 144A	0,63
Mexico City Airport Trust, 3,875 %, 2028-10-31 144A	0,59
Total	8,68

Total des placements : 515

Répartition des placements

Secteur d'activité	%
● OBLIGATIONS AMÉRICAINES	55,8
● OBLIGATIONS MONDIALES	33,2
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	6,6
● OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	4,2
● ACTIONS AMÉRICAINES	4,2

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche à se procurer un revenu d'intérêt et à préserver son capital.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

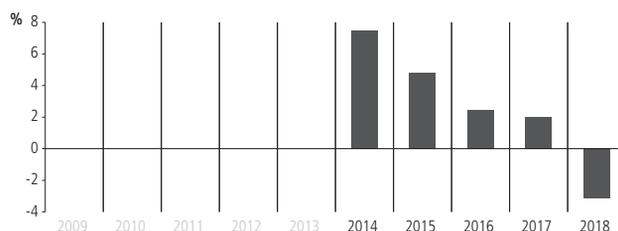
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 150,20 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 2,74 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 4 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



■ Fonds à revenu stratégique RetraitePlus Manuvie

À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 4,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,50 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : avril 2015

Date d'établissement : avril 2015

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 342 037

Valeur totale du fonds : 3 516 733 \$

Rotation du portefeuille : 74,26 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,31	10,2449	57 904

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds investit dans le Fonds d'obligations mondiales de première qualité Manuvie, fonds commun de placement sous-jacent qui investit principalement dans des titres à revenu fixe étrangers.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Norway, 3,75 %, 2021-05-25	1,44
Singapore, 3,25 %, 2020-09-01	1,36
Denmark, 1,75 %, 2025-11-15	1,19
Mexico City Airport Trust, 5,5 %, 2047-07-31 144A	1,10
Singapore, 2,5 %, 2019-06-01	1,09
Philippines, 3,5 %, 2021-03-20	1,06
Gouv. du Canada, 1,25 %, 2019-11-01	1,04
Ireland, 5 %, 2020-10-18	0,99
Norway, 4,5 %, 2019-05-22	0,90
Wachovia Capital Trust III note à taux variable, 5,8 %, 2049-12-31	0,88
Total	11,05

Total des placements : 306

Répartition des placements



Secteur d'activité %	%
● OBLIGATIONS AMÉRICAINES	42,6
● OBLIGATIONS MONDIALES	36,7
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	12,4
● OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	8,1
● ACTIONS AMÉRICAINES	3,3

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 3 dernières années, après déduction du RFG.

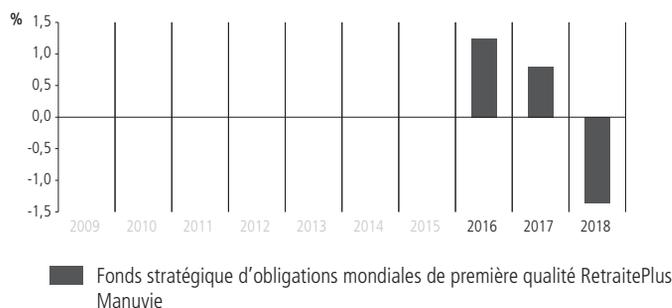
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 30 avril 2015, détient 1 024,50 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 0,66 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 3 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 2 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche un équilibre entre potentiel de croissance et revenu d'intérêts, et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés obligataires.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 4,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,50 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : octobre 2013

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 17 929 054

Valeur totale du fonds : 283 441 968 \$

Rotation du portefeuille : 7,40 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	3,19	14,9902	3 297 884

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

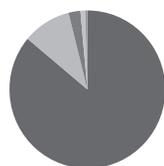
Ce fonds distinct investit dans le Fonds d'actions américaines toutes capitalisations Manuvie. Le fonds sous-jacent investit dans des actions américaines.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)

	%
Amazon.com, Inc.	8,39
Alphabet Inc.	5,30
Lennar Corporation	5,27
Facebook, Inc.	5,00
Bank of America Corp.	4,82
Polaris Industries Inc.	4,53
Citigroup Inc.	4,42
Apple Inc.	4,33
The Goldman Sachs Group, Inc.	3,85
Workday, Inc.	3,62
Total	49,54

Total des placements : 45

Répartition des placements



Secteur d'activité	%
ACTIONS AMÉRICAINES	89,2
ACTIONS MONDIALES	10,4
FPI	2,6
ACTIONS CANADIENNES	1,0
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	0,5

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche la croissance et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

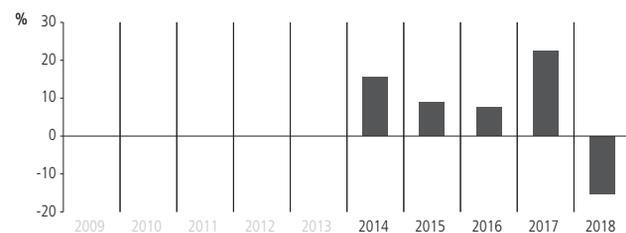
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 499,00 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 8,14 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 4 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



■ Fonds d'actions américaines toutes capitalisations RetraitePlus Manuvie

À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU
Fonds offert le : mai 2018

Date d'établissement : octobre 2007

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie
limitée

Nombre total d'unités en circulation: 25 706 556

Valeur totale du fonds : 477 699 866 \$

Rotation du portefeuille : 15,30 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	3,14	9,8096	792 583

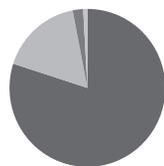
Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit principalement dans le Fonds de revenu de dividendes américains Manuvie (fonds commun de placement). Le fonds sous-jacents investi dans une variété d'actions américaines, directement ou par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs fonds sous-jacents.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Trésor des États-Unis 2019-01-02	8,82
Federal Home Loan Bank 2019-01-02 DN	4,62
Trésor des États-Unis, bons du trésor, 2019-04-04	4,38
Roper Technologies, Inc.	4,16
Visa Inc.	4,13
Waste Connections, Inc.	4,10
Thermo Fisher Scientific Inc.	4,07
Amphenol Corporation	3,54
Becton Dickinson & Co., 6,125 %	3,04
Danaher Corporation	2,86
Total	43,74

Total des placements : 79

Répartition des placements


Secteur d'activité %	%
● ACTIONS AMÉRICAINES	81,5
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	17,3
● ACTIONS MONDIALES	2,2
● FPI	0,9

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des dernières années, après déduction du RFG.

Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Aucun rendement antérieur, car le Fonds est trop récent.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Aucun rendement antérieur, car le Fonds est trop récent.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.


À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Ce fonds peut convenir à des gens qui recherchent un potentiel de croissance du capital et un certain revenu, et qui sont disposés à accepter les risques liés aux placements dans des actions américaines.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : juillet 2008

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 12 068 371

Valeur totale du fonds : 327 390 421 \$

Rotation du portefeuille : 6,12 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	3,24	18,5386	1 547 128

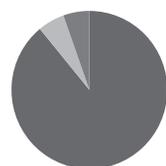
Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds d'actions américaines Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions étrangères.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Verisk Analytics, Inc.	4,39
Trésor des États-Unis 2019-01-24	4,38
Alphabet Inc.	4,30
Marsh & McLennan Companies, Inc.	4,07
Visa Inc.	3,88
Becton, Dickinson And Company	3,74
Comcast Corporation	3,57
CME Group Inc.	3,49
Willis Towers Watson Public Limited Company	2,79
Procter & Gamble Company	2,74
Total	37,36

Total des placements : 65

Répartition des placements

Secteur d'activité	%
● ACTIONS AMÉRICAINES	89,3
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	5,6
● ACTIONS MONDIALES	5,4

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche la croissance et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

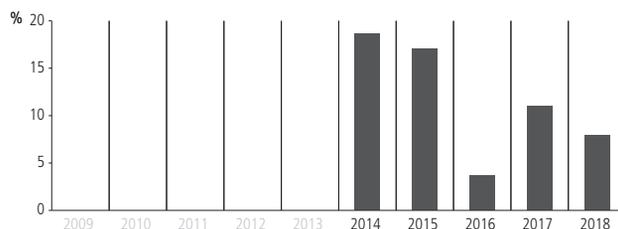
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 853,90 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 12,67 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 5 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté.



■ Fonds d'actions américaines RetraitePlus Manuvie

À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie. <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : avril 2014

Date d'établissement : avril 2014

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Valeur totale du fonds : 1 187 463 978 \$

Rotation du portefeuille : 4,93 %

Nombre total d'unités en circulation: 101 722 782

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,79	12,1710	6 248 143

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

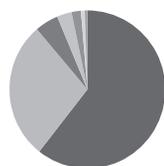
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds à revenu mensuel élevé américain Manuvie. Le fonds sous-jacent investit dans des actions américaines et des titres à revenu fixe américains.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Roper Technologies, Inc.	4,08
Thermo Fisher Scientific Inc.	4,02
Waste Connections, Inc.	4,01
Visa Inc.	3,72
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2019-02-07	3,33
Amphenol Corporation	3,07
Becton Dickinson & Co., 6,125 %	2,91
TransUnion	2,63
DTE Energy Company, 6,5 %	2,44
Danaher Corporation	2,43
Total	32,64

Total des placements : 785

Répartition des placements



Secteur d'activité %	%
ACTIONS AMÉRICAINES	62,5
OBLIGATIONS AMÉRICAINES	29,1
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	5,0
OBLIGATIONS MONDIALES	3,2
ACTIONS MONDIALES	2,0
FPI	0,8
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	0,5

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche un équilibre entre potentiel de croissance et revenu d'intérêt, et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers et obligataires.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 4 dernières années, après déduction du RFG.

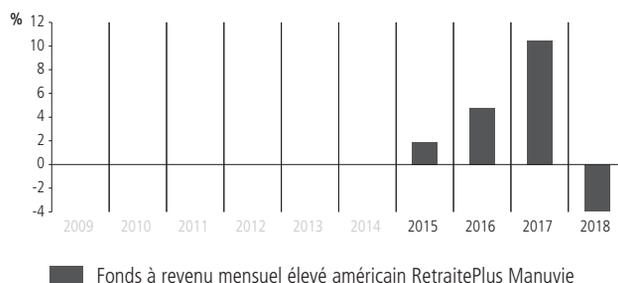
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 7 avril 2014, détient 1 217,10 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 4,24 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 4 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie. <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : octobre 2013

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 918 556

Valeur totale du fonds : 11 534 854 \$

Rotation du portefeuille : 47,58 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,50	12,190	147 879

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

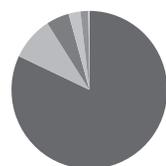
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds d'obligations américaines sans restriction Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres à revenu fixe américains.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
CCO Holdings LLC, 5,125 %, 2027-05-01	1,51
CSI Compressco LP, 7,25 %, 2022-08-15	1,11
Coinstar Funding Llc, 5,216 %, 2047-04-25	1,01
Expedia Group, Inc., 3,8 %, 2028-02-15	1,00
Crown Castle International Corp. (REIT) fiducies de placement immobilier, 6,875 %	0,95
BBCMS 2018-Tall Mortgage Trust, 4,214 %, 2037-03-16 144A	0,95
Teck Resources Ltd., 6,25 %, 2041-07-15	0,95
Bausch Health Companies Inc., 5,875 %, 2023-05-15	0,89
Wyndham Destinations Inc., 5,1 %, 2025-10-01	0,88
Eldorado Resorts Inc., 7 %, 2023-08-01	0,84
Total	10,09

Total des placements : 223

Répartition des placements



Secteur d'activité %	%
● OBLIGATIONS AMÉRICAINES	84,9
● OBLIGATIONS MONDIALES	9,2
● OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	4,9
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	2,6
● ACTIONS AMÉRICAINES	1,7
● ACTIONS MONDIALES	0,2

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche à se procurer un revenu d'intérêt et à préserver son capital.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

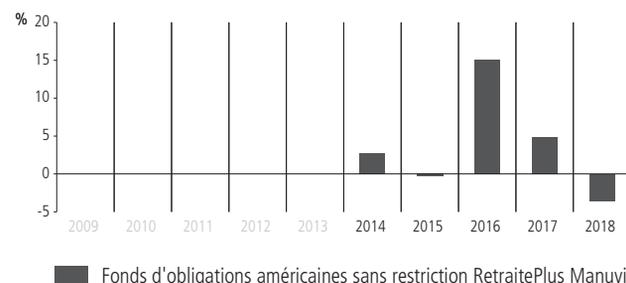
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 219,90 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 3,92 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 4,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,50 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : octobre 2013

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 4 016 290

Valeur totale du fonds : 48 843 157 \$

Rotation du portefeuille : 8,38 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,82	11,3206	348 357

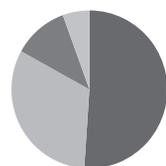
Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds investit dans le Fonds équilibré d'appréciation Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des titres à revenu fixe étrangers.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Trésor des États-Unis, 2,25 %, 2020-02-29	33,22
Merit Trust 2019-01-02 DN	4,82
Patners Group Holding AG	2,12
Crest Nicholson Holdings plc	2,03
Betsson AB	1,92
CarSales.Com LLtée.	1,77
Comcast Corporation	1,67
Jones Lang LaSalle Incorporated	1,52
Fastenal Company	1,49
Mastercard Incorporated	1,43
Total	52,00

Total des placements : 111

Répartition des placements

Secteur d'activité %	%
● ACTIONS MONDIALES	53,1
● OBLIGATIONS AMÉRICAINES	33,2
● ACTIONS AMÉRICAINES	11,9
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	5,8

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche un équilibre entre potentiel de croissance et revenu d'intérêt, et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers et obligataires.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

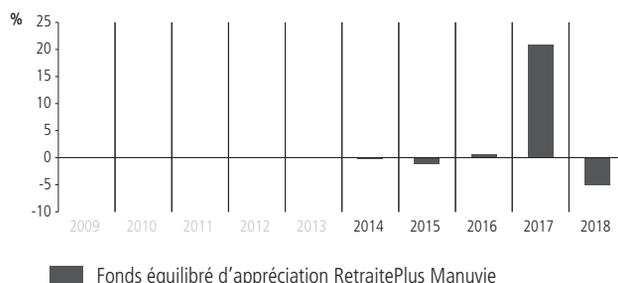
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 132,10 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 2,43 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 2 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : octobre 2013

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 11 895 920

Valeur totale du fonds : 156 533 798 \$

Rotation du portefeuille : 4,96 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	3,27	13,8657	2 031 069

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds de placement international Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions étrangères.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Aon PLC	4,92
Intertek Group PLC	3,79
Wolters Kluwer N.V. reçu du dépositaire	3,72
L'Air Liquide S.A.	3,50
Seven & i Holdings Co., Ltd.	3,37
Halma PLC	2,77
Croda International PLC	2,73
ASSA ABLOY AB (publ)	2,69
RELX PLC	2,61
Sika AG	2,49
Total	32,57

Total des placements : 60

Répartition des placements



Secteur d'activité	%
● ACTIONS MONDIALES	96,2
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	3,5

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche la croissance et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

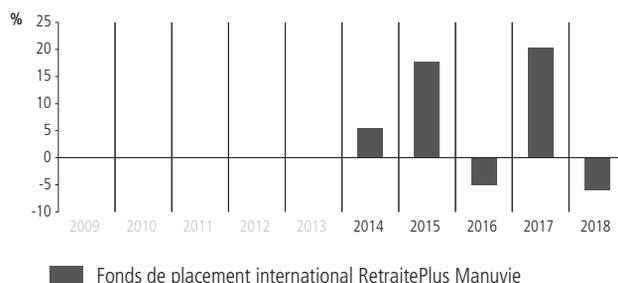
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 386,60 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 6,52 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie. <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : octobre 2010

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs Manuvie limitée

Nombre total d'unités en circulation: 14 873 064

Valeur totale du fonds : 200 138 808 \$

Rotation du portefeuille : 7,99 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,75	11,4309	2 512 187

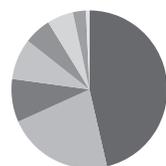
Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds d'occasions de rendement Manuvie. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes et/ou mondiales et des titres à revenu fixe.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Gouv. du Canada, 3,5 %, 2045-12-01	1,81
Prime Security Services Borrower LLC, 9,25 %, 2023-05-15 144A	1,03
Federal Home Loan Bank 2019-01-02 DN	0,91
Kraft Heinz Foods Company, 7,125 %, 2039-08-01 144A	0,91
Trésor des États-Unis, 3 %, 2047-05-15	0,89
BWAY Corp., 5,65806 %, 2024-04-03	0,78
Exor N.V.	0,74
American Tower Corporation (REIT) fiducies de placement immobilier	0,72
Brookfield Property Partners L.P.	0,72
The Charles Schwab Corporation	0,72
Total	9,23

Total des placements : 446

Répartition des placements

Secteur d'activité %	%
● OBLIGATIONS AMÉRICAINES	47,6
● OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	22,5
● ACTIONS CANADIENNES	9,1
● ACTIONS AMÉRICAINES	8,6
● OBLIGATIONS MONDIALES	5,8
● ACTIONS MONDIALES	5,6
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	2,8
● FPI	0,7

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche un équilibre entre potentiel de croissance et revenu d'intérêt, et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers et obligataires.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

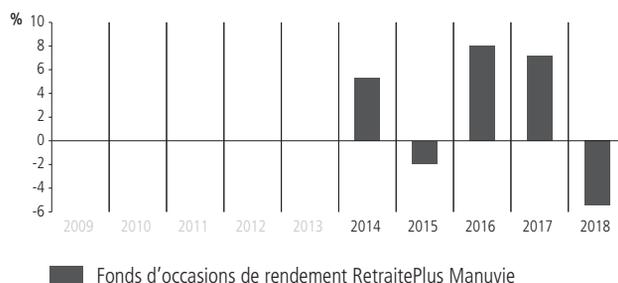
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 143,10 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 2,62 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie. <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU
Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : octobre 2012

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion d'actifs 1832 S.E.C.

Nombre total d'unités en circulation: 997 684

Valeur totale du fonds : 12 210 809 \$

Rotation du portefeuille : 18,85 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,98	11,6530	224 362

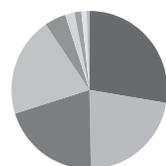
Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds de rendement stratégique Dynamique. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes et des titres à revenu fixe canadiens.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Gouv. du Canada, 0,0225 %, 2029-06-01	2,48
Trésor des États-Unis, 2,49 %, 2019-05-09	2,16
Trésor des États-Unis, 2,32 %, 2019-02-07	2,16
Cash Equivalents 2019-01-10, 2,21%	1,93
Gouv. du Canada, 2 %, 2028-06-01	1,67
BCE Inc,	1,65
Comcast Corporation	1,62
Johnson & Johnson	1,57
Banque Royale du Canada, 2,13 %, 2019-02-19	1,54
Fortis Inc.	1,53
Total	18,31

Total des placements : 568

Répartition des placements


Secteur d'activité	%
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	28,2
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	22,5
ACTIONS AMÉRICAINES	20,9
ACTIONS CANADIENNES	20,8
OBLIGATIONS AMÉRICAINES	4,5
OBLIGATIONS MONDIALES	2,0
ACTIONS MONDIALES	1,5
FPI	1,1
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	0,6

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche un équilibre entre potentiel de croissance et revenu d'intérêt, et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers et obligataires.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

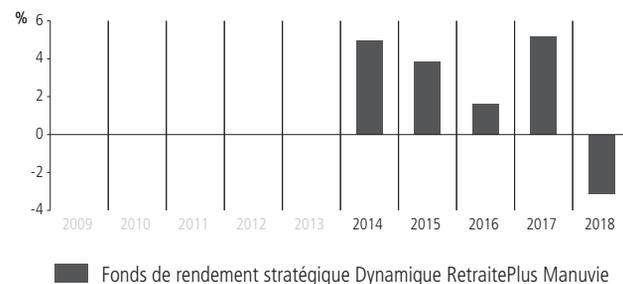
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 165,30 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 3,00 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 4 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p>								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : octobre 2012

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Placements CI

Nombre total d'unités en circulation: 2 559 841

Valeur totale du fonds : 33 811 604 \$

Rotation du portefeuille : 6,87 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,97	11,7484	672 881

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans la Catégorie de société de répartition de l'actif Cambridge CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes et des titres à revenu fixe canadiens.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
CSX Corporation	2,80
Fid. Can pour l'hab. No 1, 1,15 %, 2021-12-15	2,71
Banque de Montréal, 3,19 %, 2028-03-01	2,39
Tourmaline Oil Corp.	2,28
Keyera Corp.	2,26
Linde plc	2,18
Jacobs Engineering Group Inc.	2,07
Cambridge Mandat d'obligations à long terme canadiennes	2,06
George Weston Limited	2,06
Emera Incorporated	1,96
Total	22,75

Total des placements : 157

Répartition des placements



Secteur d'activité	%
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	35,7
ACTIONS CANADIENNES	27,3
ACTIONS AMÉRICAINES	19,0
ACTIONS MONDIALES	6,9
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	4,6
OBLIGATIONS AMÉRICAINES	2,6
FONDS COMMUNS DE PLACEMENT	2,1
OBLIGATIONS MONDIALES	1,9

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche un équilibre entre potentiel de croissance et revenu d'intérêt, et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers et obligataires.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

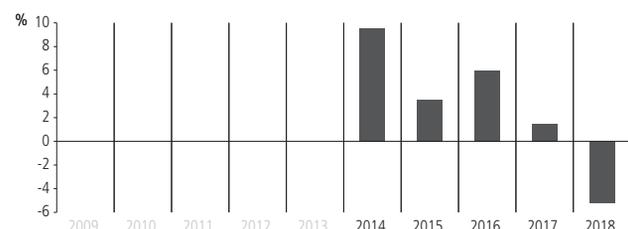
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 174,80 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 3,16 % par année.

Rendements annuels

Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles. Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 4 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



Fonds canadien de répartition de l'actif CI Cambridge RetraitePlus Manuvie

À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p>								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Placements CI

Valeur totale du fonds : 39 874 778 \$

Date d'établissement : avril 2010

Nombre total d'unités en circulation : 2 425 782

Rotation du portefeuille : 9,54 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	3,33	12,5950	529 744

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans la Catégorie de société d'actions mondiales Cambridge CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions étrangères.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Athene Holding Ltd.	5,70
Cboe Global Markets, Inc.	5,52
Anthem, Inc.	5,41
Melrose Industries PLC	5,27
Linde plc	5,00
CSX Corporation	4,93
Activision Blizzard, Inc.	4,56
Alphabet Inc.	4,40
Gilead Sciences, Inc.	4,04
Facebook, Inc.	3,89
Total	48,73

Total des placements : 31

Répartition des placements



Secteur d'activité	%
ACTIONS AMÉRICAINES	58,4
ACTIONS MONDIALES	24,1
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	15,0
ACTIONS CANADIENNES	2,7

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

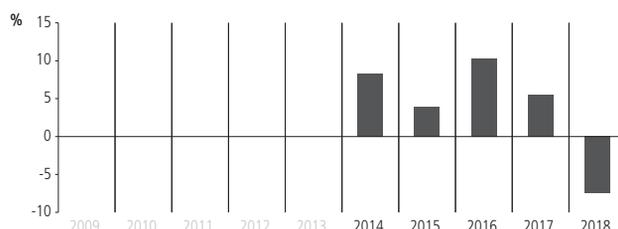
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 259,50 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 4,56 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 4 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



■ Fonds d'actions mondiales Cambridge CI RetraitePlus Manuvie

À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche la croissance et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p>								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Placements CI

Valeur totale du fonds : 80 337 789 \$

Date d'établissement : janvier 1998

Nombre total d'unités en circulation : 4 626 652

Rotation du portefeuille : 2,40 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	3,19	9,5521	100 196

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

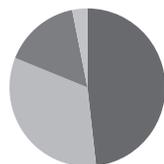
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds Harbour CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2019-07-25	6,75
La Banque Toronto-Dominion	5,06
Banque Royale du Canada	5,05
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2019-01-24	4,59
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,98
Brookfield Asset Management Inc.	3,55
Thomson Reuters Corporation	3,50
Pembina Pipeline Corporation	3,39
Gouv. du Canada, bons du trésor, 2019-06-27	3,18
TMX Group Limited	2,80
Total	41,85

Total des placements : 39

Répartition des placements



Secteur d'activité	%
ACTIONS CANADIENNES	48,4
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	33,0
ACTIONS AMÉRICAINES	15,8
ACTIONS MONDIALES	3,2

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche la croissance et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

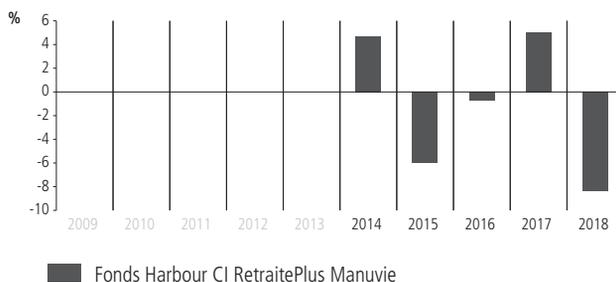
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 955,20 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de -0,88 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 2 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : octobre 2013

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Placements CI

Nombre total d'unités en circulation: 367 439

Valeur totale du fonds : 4 183 508 \$

Rotation du portefeuille : 18,95 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	3,00	11,3819	364 959

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds équilibré canadien Signature CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes et des titres à revenu fixe canadiens.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Gouv. du Canada, 1,5 %, 2026-06-01	9,89
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,86
Société Financière Manuvie	3,73
Canadian Natural Resources Limitée	2,29
Sony Corporation	2,02
Ontario (Province de), 2,9 %, 2028-06-02	1,89
Suncor Energy Inc.	1,82
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,50
Samsung Electronics Co., Ltd.	1,41
Ontario (Province de), 2,6 %, 2025-06-02	1,41
Total	29,81

Total des placements : 342

Répartition des placements

Secteur d'activité %	%
● OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	35,3
● ACTIONS CANADIENNES	31,6
● ACTIONS MONDIALES	13,7
● ACTIONS AMÉRICAINES	13,4
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	5,1
● OBLIGATIONS AMÉRICAINES	0,9
● OBLIGATIONS MONDIALES	0,4

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche un équilibre entre potentiel de croissance et revenu d'intérêt, et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers et obligataires.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

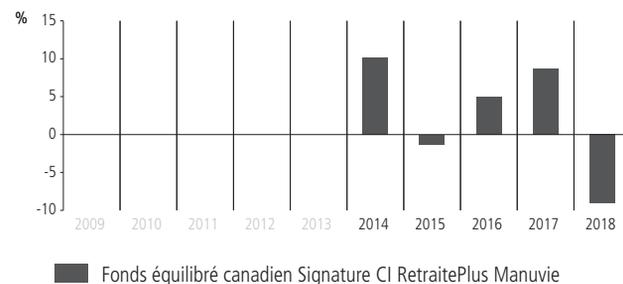
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 138,20 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 2,53 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p>								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Placements CI

Valeur totale du fonds : 499 347 417 \$

Date d'établissement : octobre 2006

Nombre total d'unités en circulation : 32 322 589

Rotation du portefeuille : 7,65 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,97	11,5840	961 843

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds de croissance et de revenu Signature CI. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Gouv. du Canada, 1,5 %, 2026-06-01	6,20
La Banque de Nouvelle-Écosse	3,90
Société Financière Manuvie	3,77
Canadian Natural Resources Limitée	2,32
Sony Corporation	2,04
Suncor Energy Inc.	1,84
Banque Canadienne Impériale de Commerce	1,51
Teck Resources Limited	1,33
Samsung Electronics Co., Ltd.	1,31
Ontario (Province de), 2,9 %, 2028-06-02	1,29
Total	25,52

Total des placements : 705

Répartition des placements



Secteur d'activité	%
ACTIONS CANADIENNES	34,4
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	26,7
ACTIONS AMÉRICAINES	14,4
ACTIONS MONDIALES	13,7
OBLIGATIONS AMÉRICAINES	5,3
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	3,2
OBLIGATIONS MONDIALES	2,4

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche un équilibre entre potentiel de croissance et revenu d'intérêt, et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers et obligataires.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

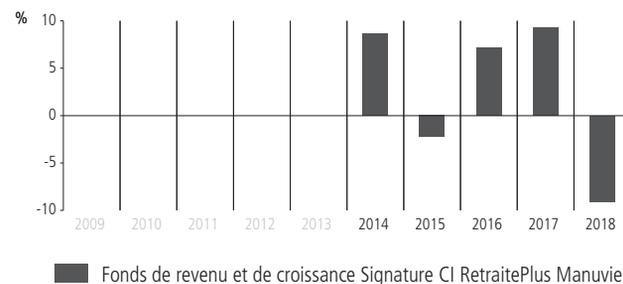
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 158,40 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 2,88 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : janvier 1997

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Fidelity Investments Canada
s.r.i.

Nombre total d'unités en circulation: 9 429 098

Valeur totale du fonds : 123 319 220 \$

Rotation du portefeuille : 4,55 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	2,51	10,5832	182 670

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

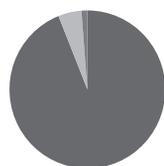
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds Fidelity Obligations canadiennes. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Ontario (Province de)	10,84
Gouv. du Canada	7,27
Province de Québec	5,81
Alberta (Province de)	3,21
Banque Royale du Canada	2,49
La Banque Toronto-Dominion	2,22
La Banque de Nouvelle-Écosse	2,15
Fiducie du Canada pour l'hab. No 1	1,89
Institutional Mortgage Securities Canada	1,63
Province de la Colombie-Britannique	1,62
Total	39,14

Total des placements : 478

Répartition des placements



Secteur d'activité %	%
● OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	94,0
● OBLIGATIONS MONDIALES	4,8
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	1,2

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche à se procurer un revenu d'intérêt et à préserver son capital.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

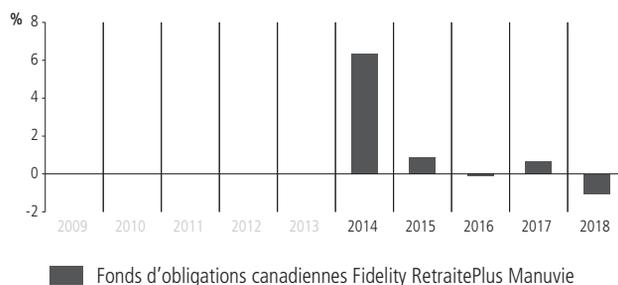
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 058,30 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 1,10 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 4,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie. <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 0,50 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : juillet 2008

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Fidelity Investments Canada
s.r.i.

Valeur totale du fonds : 101 821 406 \$

Rotation du portefeuille : 5,67 %

Nombre total d'unités en circulation: 7 522 982

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	3,25	11,9550	446 315

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

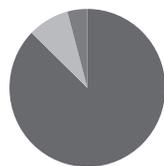
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds Fidelity Discipline Actions Canada. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Banque Royale du Canada	8,23
La Banque Toronto-Dominion	7,68
Enbridge	5,36
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,54
Suncor Energy	4,40
Fidelity Canadian Money Market Investment Trust	4,05
Canadian Natural Resources Ltd.	3,34
BCE Inc.	3,29
Brookfield Asset Management	3,22
Alimentation Couche-Tard	3,03
Total	47,15

Total des placements : 62

Répartition des placements



Secteur d'activité	%
ACTIONS CANADIENNES	87,3
ACTIONS MONDIALES	8,6
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	4,2

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche la croissance et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

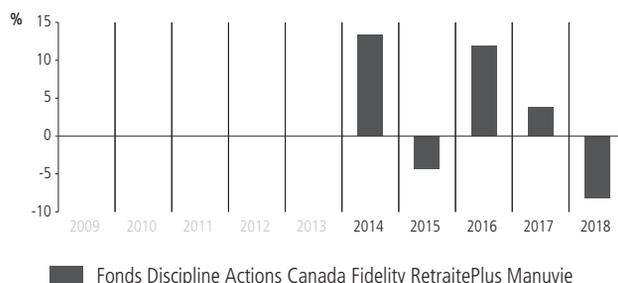
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 195,50 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 3,51 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : octobre 2006

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Fidelity Investments Canada
s.r.i.

Valeur totale du fonds : 923 409 026 \$

Rotation du portefeuille : 3,85 %

Nombre total d'unités en circulation: 56 978 203

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	3,11	11,2540	1 566 887

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

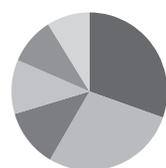
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds Fidelity Revenu mensuel. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes et des titres à revenu fixe canadiens.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Fonds Fidelity Obligations canadiennes	25,86
Fonds Fidelity Dividendes Plus	12,60
Fonds Fidelity Titres américains à rendement élevé	10,19
Fidelity Canadian Money Market Investment Trust	5,52
Fiducie de placement Fidelity Créances Marchés émergents	5,19
Fiducie de placement Fidelity Titres convertibles	3,85
Trésorerie et Trésorerie et équivalents	3,29
Chicago Mercantile Exchange (S&P 500 Futures)	2,77
Montreal Exchange (S&P/TSX Futures)	2,77
SPDR Gold Trust ETF	2,52
Total	74,55

Total des placements : 2346

Répartition des placements



Secteur d'activité	%
OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	30,4
ACTIONS CANADIENNES	28,1
ACTIONS MONDIALES	12,0
OBLIGATIONS MONDIALES	11,1
OBLIGATIONS AMÉRICAINES	9,7
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	8,9

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche un équilibre entre potentiel de croissance et revenu d'intérêt, et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers et obligataires.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

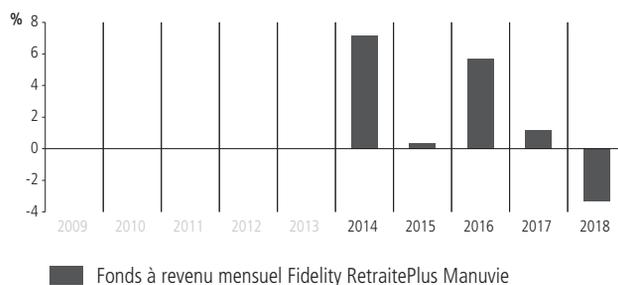
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 125,40 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 2,31 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 4 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 1 année au cours de laquelle elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie. <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU**Fonds offert le :** octobre 2013**Date d'établissement :** janvier 1997**Gestionnaire de fonds sous-jacent :** Fidelity Investments Canada s.r.i.**Valeur totale du fonds :** 247 113 563 \$**Rotation du portefeuille :** 6,11 %**Nombre total d'unités en circulation:** 11 151 445

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	3,23	12,0142	818 454

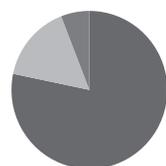
Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds Fidelity Frontière Nord. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Fidelity Canadian Money Market Investment Trust	15,83
La Banque Toronto-Dominion	6,19
Alimentation Couche-Tard	4,19
Banque Royale du Canada	4,08
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,92
Metro	3,85
Suncor Energy	3,42
Enbridge	3,27
Rogers Communications	3,21
CGI Group	3,20
Total	51,17

Total des placements : 103

Répartition des placements

Secteur d'activité	%
ACTIONS CANADIENNES	78,1
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	15,8
ACTIONS MONDIALES	5,9

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

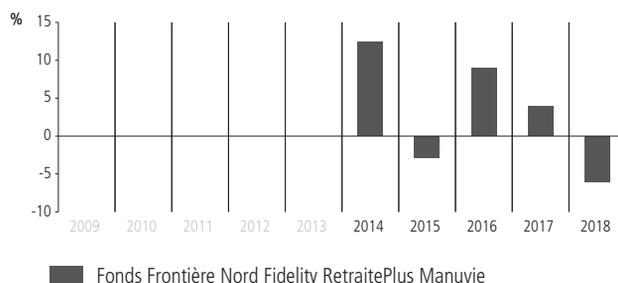
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 201,40 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 3,61 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.

**À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?**

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche la croissance et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE																		
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission. 																		
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>5,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>5,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 4 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 5 ans après la souscription</td> <td>4,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 6 ans après la souscription</td> <td>3,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 7 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>plus de 7 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	5,50	moins de 2 ans après la souscription	5,00	moins de 3 ans après la souscription	5,00	moins de 4 ans après la souscription	4,00	moins de 5 ans après la souscription	4,00	moins de 6 ans après la souscription	3,00	moins de 7 ans après la souscription	2,00	plus de 7 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente. Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription. Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.
	%																			
moins de 1 an après la souscription	5,50																			
moins de 2 ans après la souscription	5,00																			
moins de 3 ans après la souscription	5,00																			
moins de 4 ans après la souscription	4,00																			
moins de 5 ans après la souscription	4,00																			
moins de 6 ans après la souscription	3,00																			
moins de 7 ans après la souscription	2,00																			
plus de 7 ans après la souscription	0,00																			
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>moins de 1 an après la souscription</td> <td>2,50</td> </tr> <tr> <td>moins de 2 ans après la souscription</td> <td>2,00</td> </tr> <tr> <td>moins de 3 ans après la souscription</td> <td>1,50</td> </tr> <tr> <td>plus de 3 ans après la souscription</td> <td>0,00</td> </tr> </tbody> </table>		%	moins de 1 an après la souscription	2,50	moins de 2 ans après la souscription	2,00	moins de 3 ans après la souscription	1,50	plus de 3 ans après la souscription	0,00	<p>À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.</p>								
	%																			
moins de 1 an après la souscription	2,50																			
moins de 2 ans après la souscription	2,00																			
moins de 3 ans après la souscription	1,50																			
plus de 3 ans après la souscription	0,00																			

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : octobre 2013

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion de Placements TD inc.

Nombre total d'unités en circulation: 441 258

Valeur totale du fonds : 5 202 963 \$

Rotation du portefeuille : 7,76 %

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	3,24	11,7811	432 500

Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

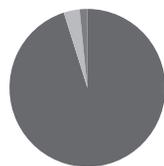
DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds de croissance de dividendes TD. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Banque Royale du Canada	9,23
La Banque Toronto-Dominion	9,02
Banque Canadienne Impériale de Commerce	6,72
Banque de Montréal	6,52
La Banque de Nouvelle-Écosse	6,42
Chemin de fer Canadien Limitée	5,72
Enbridge Inc.	5,72
Suncor Energy Inc.	4,11
Transcanada Corp.	3,11
Société Financière Manuvie	2,71
Total	59,26

Total des placements : 75

Répartition des placements



Secteur d'activité	%
ACTIONS CANADIENNES	94,9
ACTIONS AMÉRICAINES	3,3
LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	1,6

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

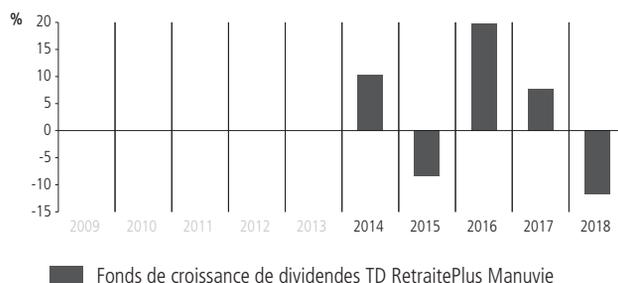
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 178,10 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 3,22 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche la croissance et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisissez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

BREF APERÇU

Fonds offert le : octobre 2013

Date d'établissement : juillet 2008

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion de Placements TD inc.

Valeur totale du fonds : 617 099 247 \$

Rotation du portefeuille : 3,51 %

Nombre total d'unités en circulation: 39 985 687

PLACEMENT MINIMUM (\$)	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
25 000	3,05	11,8368	1 132 867

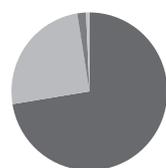
Si vous placez plus de 1 million de dollars, les frais à acquitter peuvent être réduits. Des options de placement sont offertes dans le cadre des comptes à honoraires forfaitaires. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre conseiller ou vous reporter à la notice explicative.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Ce fonds distinct investit dans le Fonds de revenu de dividendes TD. Le fonds sous-jacent investit principalement dans des actions canadiennes et des titres à revenu fixe canadiens.

Dix principaux titres (du fonds sous-jacent)	%
Banque Royale du Canada	7,83
La Banque Toronto-Dominion	7,73
Banque de Montréal	6,42
Banque Canadienne Impériale de Commerce	5,72
La Banque de Nouvelle-Écosse	5,32
Brookfield Asset Management Inc.	4,31
Enbridge Inc.	4,21
Chemin de fer Canadien Limitée	3,21
Transcanada Corp.	2,61
Suncor Energy Inc.	2,51
Total	49,86

Total des placements : 455

Répartition des placements

Secteur d'activité %	%
● ACTIONS CANADIENNES	72,2
● OBLIGATIONS ET DÉBENTURES CANADIENNES	25,0
● ACTIONS AMÉRICAINES	1,8
● LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS	0,7

Y A-T-IL DES GARANTIES?

Le Fonds est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance assorti de garanties qui peuvent protéger votre placement contre les baisses des marchés. Le RFG comprend le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la notice explicative et au contrat.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le Fonds peut convenir à toute personne qui cherche un équilibre entre potentiel de croissance et revenu d'intérêt, et qui a une bonne tolérance aux mouvements des marchés boursiers et obligataires.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section fait état des rendements du Fonds au cours des 5 dernières années, après déduction du RFG.

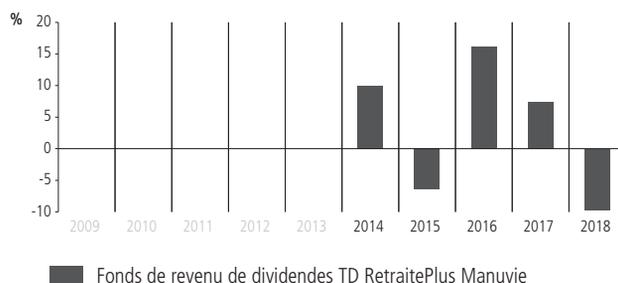
Il est important de noter que les rendements passés ne sont pas indicatifs des rendements futurs. En outre, le rendement réel dépendra de l'option de garantie et de frais de souscription choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire de contrat ayant investi 1 000 \$ dans le fonds le 28 octobre 2013, détient 1 183,70 \$ au 31 décembre 2018. Ce montant correspond à une moyenne de 3,31 % par année.

Rendements annuels Les valeurs près de zéro peuvent ne pas être visibles.

Le tableau ci-dessous indique le rendement du fonds au cours de chacune des 5 dernières années dans le cas d'un titulaire de contrat. On note 3 années durant lesquelles la valeur du Fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles elle a diminué.



À titre indicatif seulement. Le rendement réel du fonds distinct pourrait être différent et variera en fonction de l'option de garantie choisie.

QUEL EST LE DEGRÉ DE RISQUE?

La valeur de vos placements peut diminuer. Vous trouverez des précisions dans la notice explicative.



COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais relatifs à la souscription ou à la vente d'unités du Fonds, qui seront établis en fonction de l'option de garantie et de frais de souscription choisie.

1. Frais de retrait

OPTION DE FRAIS DE RETRAIT	CE QUE VOUS PAYEZ	COMMENT CELA FONCTIONNE
Frais d'entrée	Jusqu'à 5 % du montant souscrit	<ul style="list-style-type: none"> Vous et votre conseiller décidez du taux. Les frais initiaux sont déduits du montant souscrit. Ils sont versés à titre de commission.
Frais de souscription reportés (FSR)	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 5,50 moins de 2 ans après la souscription 5,00 moins de 3 ans après la souscription 5,00 moins de 4 ans après la souscription 4,00 moins de 5 ans après la souscription 4,00 moins de 6 ans après la souscription 3,00 moins de 7 ans après la souscription 2,00 plus de 7 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 5,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.
Frais modérés	Retrait dans les délais suivants : moins de 1 an après la souscription 2,50 moins de 2 ans après la souscription 2,00 moins de 3 ans après la souscription 1,50 plus de 3 ans après la souscription 0,00	À la souscription d'unités du Fonds, Manuvie verse une commission de 2,0 %. Tous les autres frais de souscription qui sont acquittés sont versés à Manuvie.

- Les frais de souscription sont prélevés sur le produit de la vente.
- Chaque année, vous pouvez vendre jusqu'à 10 % (20 % dans le cas d'un FERR) des unités souscrites sans devoir acquitter de frais de souscription.
- Vous pouvez virer des unités vers d'autres fonds sans avoir à acquitter de frais de souscription, sous réserve de conserver la même option de garantie et de frais de souscription. Le barème des frais de souscription se fonde sur la date de la première souscription d'unités d'un fonds.

2. Frais d'administration

Le ratio des frais de gestion (RFG) tient compte des frais de gestion et des coûts opérationnels du Fonds. Il comprend également le coût de l'assurance pour l'option de garantie choisie. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le RFG et les frais de garantie réduisent les revenus tirés de vos placements. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement des garanties, consultez votre contrat d'assurance.

Commission de suivi

Manuvie paie chaque année une commission de suivi pouvant aller jusqu'à 1,00 % de la valeur de vos placements tant que vous détenez des unités du Fonds. Cette commission est versée à votre conseiller en contrepartie des services et des conseils qu'il vous fournit. Les commissions de suivi sont versées à même les frais de gestion. Vous n'acquitez pas ces frais directement. Le taux dépend de l'option de frais de souscription que vous choisirez.

3. Autres frais

Les frais d'opérations sont versés à Manuvie.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations fréquentes	2 % de la valeur des unités virées, à compter du 6 ^e virement dans une même année.
Frais de retrait anticipé	2 % de la valeur des unités vendues ou transférées dans les 90 jours qui suivent leur souscription.
Frais de petit contrat	Pour les contrats dont la somme de tous les dépôts ou la valeur marchande, selon le plus élevé de ces montants, est inférieure au dépôt initial minimum requis, des frais annuels de 100 \$ peuvent s'appliquer.

Vous pouvez changer d'avis à l'égard de votre placement. Par contre, vous pourriez ne disposer que de deux jours ouvrables pour ce faire. Pour de plus amples renseignements, consultez la section « Et si je change d'idée? » de la partie de la présente brochure qui suit les fiches Aperçu du fonds. De plus, la section « Pour en savoir plus » de cette même partie contient les coordonnées de Manuvie à utiliser pour toute demande de renseignements supplémentaires.

Renseignements relatifs aux options Élite et Catégorie F

FONDS SÉRIE ÉLITE

Cette section contient des renseignements sur les fonds série Élite. Pour obtenir de plus amples renseignements sur un fonds précis, veuillez vous reporter à la fiche correspondante dans la présente brochure. Les fonds série Élite décrits ci-après peuvent être assortis des options de frais de souscription suivantes : frais d'entrée, frais de sortie ou frais modérés.

CE QUE VOUS PAYEZ			COMMENT ÇA FONCTIONNE	
Option Frais d'entrée : ■ Jusqu'à 3 % du montant de votre placement			Options Frais de sortie et Frais modérés : ■ Voir la fiche du fonds en question dans la présente brochure <i>Aperçu des fonds</i> . ■ Ces frais sont exigés en sus du RFG.	
			■ Les fonds assortis de l'option de frais Élite bénéficient d'un RFG moins élevé et le seuil de placement minimum est de 1 million de dollars.	
NOM DU FONDS	PAGE	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART (\$)	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
Fonds d'obligations RetraitePlus Manuvie	12	1.63	10.7407	3 596
Fonds d'obligations canadiennes sans restriction RetraitePlus Manuvie	14	1.82	9.9640	25
Fonds d'obligations de sociétés RetraitePlus Manuvie	16	1.75	11.1868	504
Fonds de revenu de dividendes RetraitePlus Manuvie	18	2.16	15.0843	13 254
Fonds de revenu de dividendes Plus RetraitePlus Manuvie	20	2.15	14.6853	41 627
Fonds Programme d'achats périodiques par somme fixe RetraitePlus Manuvie	22	-	-	-
Fonds Achats périodiques par Somme Fixe Avantage RetraitePlus Manuvie (fermé)	24	-	-	-
Fonds de revenu à taux variable RetraitePlus Manuvie	26	1.80	10.9523	46 775
Fonds d'actions fondamental RetraitePlus Manuvie	28	2.16	13.8539	1 031
Fonds de revenu fondamental RetraitePlus Manuvie	30	2.20	10.8535	24 748
Fonds équilibré mondial RetraitePlus Manuvie	32	2.13	14.8323	198 494
Fonds de dividendes mondiaux RetraitePlus Manuvie	34	2.37	13.1396	2 351
Catégorie d'actions mondiales RetraitePlus Manuvie	36	2.61	16.7226	74 389
Fonds mondial d'infrastructures RetraitePlus Manuvie	38	2.54	12.7573	14 022
Portefeuille Gestion de la volatilité mondiale RetraitePlus Manuvie	40	2.20	11.6909	13 967
Fonds équilibré mondial à rendement stratégique RetraitePlus Manuvie	42	2.09	12.7384	25
Fonds de revenu garanti RetraitePlus Manuvie	44	2.05	10.8850	86 760
Fonds marché monétaire RetraitePlus Manuvie	46	-	-	-
Fonds à revenu mensuel élevé RetraitePlus Manuvie	48	2.10	13.0507	350 494
Fonds équilibré à rendement stratégique RetraitePlus Manuvie	50	2.04	13.5948	236 054
Fonds Combiné de dividendes stratégique RetraitePlus Manuvie	52	1.91	11.7010	62 597
Fonds à revenu stratégique RetraitePlus Manuvie	54	2.05	11.8575	120 207
Fonds stratégique d'obligations mondiales de première qualité RetraitePlus Manuvie	56	1.84	10.5672	25
Fonds d'actions américaines toutes capitalisations RetraitePlus Manuvie	58	2.34	15.6300	72 935
Fonds de revenu de dividendes américains RetraitePlus Manuvie	60	2.26	9.8648	15 222
Fonds d'actions américaines RetraitePlus Manuvie	62	2.39	19.2956	18 901
Fonds à revenu mensuel élevé américain RetraitePlus Manuvie	64	2.04	12.6169	60 991
Fonds d'obligations américaines sans restriction RetraitePlus Manuvie	66	2.06	12.4895	7 707
Fonds équilibré d'appréciation RetraitePlus Manuvie	68	2.15	11.7315	62 099
Fonds de placement international RetraitePlus Manuvie	70	2.57	14.3690	45 114
Fonds d'occasions de rendement RetraitePlus Manuvie	72	2.06	11.8502	55 458
Fonds de rendement stratégique Dynamique RetraitePlus Manuvie	74	2.15	12.1310	41 173
Fonds canadien de répartition de l'actif CI Cambridge RetraitePlus Manuvie	76	2.18	12.1431	20 480
Fonds d'actions mondiales Cambridge CI RetraitePlus Manuvie	78	2.49	13.0364	1 090
Fonds Harbour CI RetraitePlus Manuvie	80	2.46	9.9262	58 126
Fonds équilibré canadien Signature CI RetraitePlus Manuvie	82	2.32	11.7636	25
Fonds de revenu et de croissance Signature CI RetraitePlus Manuvie	84	2.33	11.9639	32 517
Fonds d'obligations canadiennes Fidelity RetraitePlus Manuvie	86	2.00	10.8968	4 282
Fonds Discipline Actions Canada Fidelity RetraitePlus Manuvie	88	2.62	12.3821	1 575

CE QUE VOUS PAYEZ			COMMENT ÇA FONCTIONNE	
Option Frais d'entrée : ■ Jusqu'à 3 % du montant de votre placement			Options Frais de sortie et Frais modérés : ■ Voir la fiche du fonds en question dans la présente brochure <i>Aperçu des fonds</i> . ■ Ces frais sont exigés en sus du RFG.	
			■ Les fonds assortis de l'option de frais Élite bénéficient d'un RFG moins élevé et le seuil de placement minimum est de 1 million de dollars.	
NOM DU FONDS	PAGE	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART (\$)	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
Fonds à revenu mensuel Fidelity RetraitePlus Manuvie	90	2.43	11.6454	22 853
Fonds Frontière Nord Fidelity RetraitePlus Manuvie	92	2.57	12.4366	28 401
Fonds de croissance de dividendes TD RetraitePlus Manuvie	94	2.57	12.2557	5 975
Fonds de revenu de dividendes TD RetraitePlus Manuvie	96	2.40	12.2260	178

FONDS DE CATÉGORIE F

Cette section contient des renseignements sur les fonds de catégorie F. Pour obtenir de plus amples renseignements sur un fonds précis, veuillez vous reporter à la fiche correspondante dans la présente brochure.

CE QUE VOUS PAYEZ			COMMENT ÇA FONCTIONNE	
<ul style="list-style-type: none"> ■ Les frais de souscription sont généralement négociés entre votre courtier et vous. ■ Le prélèvement de ces frais est effectué à même le compte du courtier et non sur votre contrat. Ces frais sont exigés en sus du RFG. 			<ul style="list-style-type: none"> ■ Les fonds assortis de l'option de frais catégorie F sont offerts aux épargnants qui ont un compte à honoraires forfaitaires ou un compte intégré avec leur courtier. 	
NOM DU FONDS	PAGE	RFG (%)	VALEUR LIQUIDATIVE PAR PART (\$)	NOMBRE D'UNITÉS EN CIRCULATION
Fonds d'obligations RetraitePlus Manuvie	12	1.54	10.8716	25
Fonds d'obligations canadiennes sans restriction RetraitePlus Manuvie	14	1.62	9.9640	25
Fonds d'obligations de sociétés RetraitePlus Manuvie	16	1.54	11.3220	25
Fonds de revenu de dividendes RetraitePlus Manuvie	18	2.00	15.3360	4 507
Fonds de revenu de dividendes Plus RetraitePlus Manuvie	20	2.00	14.9416	25
Fonds Programme d'achats périodiques par somme fixe RetraitePlus Manuvie	22	0.00	10.0000	25
Fonds Achats périodiques par Somme Fixe Avantage RetraitePlus Manuvie (fermé)	24	0.00	10.7024	25
Fonds de revenu à taux variable RetraitePlus Manuvie	26	1.59	10.9632	25
Fonds d'actions fondamental RetraitePlus Manuvie	28	2.00	14.0644	25
Fonds de revenu fondamental RetraitePlus Manuvie	30	1.90	10.9260	25
Fonds équilibré mondial RetraitePlus Manuvie	32	1.85	15.0349	5 881
Fonds de dividendes mondiaux RetraitePlus Manuvie	34	2.25	13.2896	25
Catégorie d'actions mondiales RetraitePlus Manuvie	36	2.32	17.0303	7 827
Fonds mondial d'infrastructures RetraitePlus Manuvie	38	2.36	12.8909	1 776
Portefeuille Gestion de la volatilité mondiale RetraitePlus Manuvie	40	1.90	11.7420	25
Fonds équilibré mondial à rendement stratégique RetraitePlus Manuvie	42	1.79	12.8603	7 689
Fonds de revenu garanti RetraitePlus Manuvie	44	1.85	11.2791	12 357
Fonds marché monétaire RetraitePlus Manuvie	46	1.06	10.0499	349
Fonds à revenu mensuel élevé RetraitePlus Manuvie	48	1.85	13.1914	10 947
Fonds équilibré à rendement stratégique RetraitePlus Manuvie	50	1.80	13.7498	21 672
Fonds Combiné de dividendes stratégique RetraitePlus Manuvie	52	1.79	11.7515	10 520
Fonds à revenu stratégique RetraitePlus Manuvie	54	1.90	11.9297	7 869
Fonds stratégique d'obligations mondiales de première qualité RetraitePlus Manuvie	56	1.69	10.5808	25
Fonds d'actions américaines toutes capitalisations RetraitePlus Manuvie	58	2.20	15.7458	10 096
Fonds de revenu de dividendes américains RetraitePlus Manuvie	60	2.21	9.8512	25
Fonds d'actions américaines RetraitePlus Manuvie	62	2.26	19.5916	25
Fonds à revenu mensuel élevé américain RetraitePlus Manuvie	64	1.80	12.6856	24 784
Fonds d'obligations américaines sans restriction RetraitePlus Manuvie	66	1.86	12.5064	25
Fonds équilibré d'appréciation RetraitePlus Manuvie	68	1.85	11.7980	25
Fonds de placement international RetraitePlus Manuvie	70	2.16	14.5414	1 565
Fonds d'occasions de rendement RetraitePlus Manuvie	72	1.75	12.0760	25
Fonds de rendement stratégique Dynamique RetraitePlus Manuvie	74	2.00	12.1721	5 899
Fonds canadien de répartition de l'actif CI Cambridge RetraitePlus Manuvie	76	2.00	12.3472	2 331
Fonds d'actions mondiales Cambridge CI RetraitePlus Manuvie	78	2.36	13.2102	4 667
Fonds Harbour CI RetraitePlus Manuvie	80	2.16	10.0108	25
Fonds équilibré canadien Signature CI RetraitePlus Manuvie	82	1.86	11.9292	2 454
Fonds de revenu et de croissance Signature CI RetraitePlus Manuvie	84	2.00	12.1129	5 786
Fonds d'obligations canadiennes Fidelity RetraitePlus Manuvie	86	1.80	10.8516	25
Fonds Discipline Actions Canada Fidelity RetraitePlus Manuvie	88	2.32	12.5920	25
Fonds à revenu mensuel Fidelity RetraitePlus Manuvie	90	1.97	11.8374	24 615
Fonds Frontière Nord Fidelity RetraitePlus Manuvie	92	2.26	12.6309	25
Fonds de croissance de dividendes TD RetraitePlus Manuvie	94	2.26	12.3661	2 781
Fonds de revenu de dividendes TD RetraitePlus Manuvie	96	2.06	12.3848	25

Faits saillants des fonds

Au 31 décembre 2018

NOM DU FONDS	Frais de gestion standard (%)	RFG standard (%)	Frais de gestion Élite (%)	RFG Élite (%)	Frais de gestion Cat. F (%)	RFG Cat. F (%)
Fonds d'obligations RetraitePlus Manuvie	1.32	2.24	0.86	1.63	0.68	1.54
Fonds d'obligations canadiennes sans restriction RetraitePlus Manuvie	1.40	2.32	0.95	1.82	0.76	1.62
Fonds d'obligations de sociétés RetraitePlus Manuvie	1.32	2.24	0.86	1.75	0.68	1.54
Fonds de revenu de dividendes RetraitePlus Manuvie	1.55	3.00	0.91	2.16	0.64	2.00
Fonds de revenu de dividendes Plus RetraitePlus Manuvie	1.55	2.99	0.91	2.15	0.64	2.00
Fonds Programme d'achats périodiques par somme fixe RetraitePlus Manuvie	-	-	-	-	-	-
Fonds Achats périodiques par Somme Fixe Avantage RetraitePlus Manuvie (fermé)	0.00	0.00	-	-	0.00	0.00
Fonds de revenu à taux variable RetraitePlus Manuvie	1.36	2.31	0.91	1.80	0.73	1.59
Fonds d'actions fondamental RetraitePlus Manuvie	1.55	2.95	0.91	2.16	0.64	2.00
Fonds de revenu fondamental RetraitePlus Manuvie	1.90	2.88	1.27	2.20	1.00	1.90
Fonds équilibré mondial RetraitePlus Manuvie	1.64	2.85	1.00	2.13	0.73	1.85
Fonds de dividendes mondiaux RetraitePlus Manuvie	2.26	3.21	1.63	2.37	1.36	2.25
Catégorie d'actions mondiales RetraitePlus Manuvie	1.82	3.30	1.18	2.61	0.91	2.32
Fonds mondial d'infrastructures RetraitePlus Manuvie	1.86	3.34	1.23	2.54	0.95	2.36
Portefeuille Gestion de la volatilité mondiale RetraitePlus Manuvie	1.68	2.86	1.05	2.20	0.77	1.90
Fonds équilibré mondial à rendement stratégique RetraitePlus Manuvie	1.86	2.73	1.22	2.09	0.95	1.79
Fonds de revenu garanti RetraitePlus Manuvie	1.23	2.55	0.77	2.05	0.59	1.85
Fonds marché monétaire RetraitePlus Manuvie	0.68	0.98	-	-	0.68	1.06
Fonds à revenu mensuel élevé RetraitePlus Manuvie	1.64	2.85	1.00	2.10	0.73	1.85
Fonds équilibré à rendement stratégique RetraitePlus Manuvie	1.59	2.79	0.95	2.04	0.68	1.80
Fonds Combiné de dividendes stratégique RetraitePlus Manuvie	1.81	2.78	1.13	1.91	0.90	1.79
Fonds à revenu stratégique RetraitePlus Manuvie	1.64	2.61	1.18	2.05	1.00	1.90
Fonds stratégique d'obligations mondiales de première qualité RetraitePlus Manuvie	1.45	2.31	1.00	1.84	0.86	1.69
Fonds d'actions américaines toutes capitalisations RetraitePlus Manuvie	1.73	3.19	1.09	2.34	0.82	2.20
Fonds de revenu de dividendes américains RetraitePlus Manuvie	2.20	3.14	1.50	2.26	1.23	2.21
Fonds d'actions américaines RetraitePlus Manuvie	1.77	3.24	1.14	2.39	0.86	2.26
Fonds à revenu mensuel élevé américain RetraitePlus Manuvie	1.82	2.79	1.18	2.04	0.91	1.80
Fonds d'obligations américaines sans restriction RetraitePlus Manuvie	1.59	2.50	1.14	2.06	0.95	1.86
Fonds équilibré d'appréciation RetraitePlus Manuvie	1.64	2.82	1.00	2.15	0.73	1.85
Fonds de placement international RetraitePlus Manuvie	1.82	3.27	1.18	2.57	0.91	2.16
Fonds d'occasions de rendement RetraitePlus Manuvie	1.55	2.75	0.91	2.06	0.64	1.75
Fonds de rendement stratégique Dynamique RetraitePlus Manuvie	1.77	2.98	1.14	2.15	0.86	2.00
Fonds canadien de répartition de l'actif CI Cambridge RetraitePlus Manuvie	1.77	2.97	1.14	2.18	0.86	2.00
Fonds d'actions mondiales Cambridge CI RetraitePlus Manuvie	1.86	3.33	1.23	2.49	0.95	2.36
Fonds Harbour CI RetraitePlus Manuvie	1.68	3.19	1.05	2.46	0.77	2.16
Fonds équilibré canadien Signature CI RetraitePlus Manuvie	1.77	3.00	1.14	2.32	0.86	1.86

NOM DU FONDS	Frais de gestion standard (%)	RFG standard (%)	Frais de gestion Élite (%)	RFG Élite (%)	Frais de gestion Cat. F (%)	RFG Cat. F (%)
Fonds de revenu et de croissance Signature CI RetraitePlus Manuvie	1.77	2.97	1.14	2.33	0.86	2.00
Fonds d'obligations canadiennes Fidelity RetraitePlus Manuvie	1.55	2.51	1.09	2.00	0.91	1.80
Fonds Discipline Actions Canada Fidelity RetraitePlus Manuvie	1.82	3.25	1.18	2.62	0.91	2.32
Fonds à revenu mensuel Fidelity RetraitePlus Manuvie	1.86	3.11	1.23	2.43	0.95	1.97
Fonds Frontière Nord Fidelity RetraitePlus Manuvie	1.77	3.23	1.14	2.57	0.86	2.26
Fonds de croissance de dividendes TD RetraitePlus Manuvie	1.77	3.24	1.14	2.57	0.86	2.26
Fonds de revenu de dividendes TD RetraitePlus Manuvie	1.82	3.05	1.18	2.40	0.91	2.06

OBJECTIF ET STRATÉGIE

À moins d'indication contraire, l'objectif et la stratégie de placement du fonds sous-jacent sont identiques à ceux du fonds distinct. Veuillez vous reporter au Prospectus du fonds sous-jacent pour l'objectif et la stratégie complète du fonds sous-jacent.

Fonds d'obligations RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à obtenir le plus haut niveau de revenu compatible avec la préservation du capital et une certaine plus-value en investissant principalement dans des obligations et des débiteures d'échéances diverses émises ou garanties par les gouvernements ou des sociétés fédérales, provinciales ou municipales.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds d'obligations canadiennes sans restriction RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à produire un revenu et à préserver le capital. Le Fonds investit principalement dans un portefeuille diversifié de titres à revenu fixe canadiens. Le Fonds peut aussi investir dans des titres à revenu fixe d'autres pays.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds d'obligations de sociétés RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à dégager des rendements à long terme et à verser un revenu stable. Le Fonds investit principalement dans un éventail diversifié de titres canadiens et américains de première qualité et d'obligations à rendement élevé.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds de revenu de dividendes RetraitePlus Manuvie

Objectif

Ce fonds d'actions canadiennes vise à procurer un revenu et à faire croître le capital à long terme. Le Fonds investira dans un portefeuille diversifié dont le volet en actions sera composé principalement d'actions ordinaires et privilégiées canadiennes versant des dividendes. Il peut aussi investir dans des titres de fiducies de placement immobilier (FPI) et de fiducies de redevances. Une partie de l'actif du Fonds peut également être investie dans des titres étrangers.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds de revenu de dividendes Plus RetraitePlus Manuvie

Objectif

Ce fonds d'actions canadiennes vise à faire croître et à préserver le capital ainsi qu'à obtenir un revenu de dividendes. Le Fonds investira dans un portefeuille diversifié dont le volet en actions sera composé essentiellement de titres de capitaux propres canadiens et américains. Une partie de l'actif du Fonds peut également être investie dans des titres autres que nord-américains.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds Programme d'achats périodiques par somme fixe RetraitePlus Manuvie

Objectif

Offrir aux investisseurs un revenu d'intérêt en investissant tous les actifs détenus dans le portefeuille dans un Compte de dépôt à vue (encaissable) assorti d'un taux d'intérêt administré, auprès de sa filiale Banque Manuvie du Canada.

Stratégie

Sur demande, la stratégie de ce fond est disponible dans l'Énoncé de politique de placement (EPP).

Fonds Achats périodiques par Somme Fixe Avantage RetraitePlus Manuvie (fermé)

Objectif

Procurer un revenu d'intérêts aux épargnants par voie de placement dans des comptes au comptant à intérêt élevé. Le Fonds devrait produire un rendement brut équivalent à celui du compte Avantage de la Banque Manuvie.

Stratégie

Le Fonds vise à procurer un revenu d'intérêts aux épargnants par voie de placement dans des comptes au comptant à intérêt élevé. Il devrait produire un rendement brut équivalent à celui du compte Avantage de la Banque Manuvie.

Fonds de revenu à taux variable RetraitePlus Manuvie

Objectif

Ce fonds à revenu fixe vise à générer un revenu en investissant principalement dans une combinaison de prêts à taux variable productifs de revenu et d'autres titres de créance à taux variable émis au Canada et à l'étranger. Le Fonds peut aussi acquérir des titres de créance à revenu fixe et des titres du marché monétaire émis au Canada et à l'étranger.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

OBJECTIF ET STRATÉGIE

Fonds d'actions fondamental RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à faire croître le capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation canadiens.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds de revenu fondamental RetraitePlus Manuvie

Objectif

Ce portefeuille équilibré vise à procurer un revenu mensuel régulier. Le Fonds investit principalement dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds équilibré mondial RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à procurer un revenu et à faire croître le capital, en investissant principalement dans un éventail diversifié de titres de participation et de titres à revenu fixe mondiaux.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds de dividendes mondiaux RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à faire croître le capital à long terme en investissant principalement dans un éventail diversifié de titres de participation mondiaux productifs de dividendes.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Catégorie d'actions mondiales RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à faire croître le capital à long terme. Le Fonds vise à procurer un rendement à long terme supérieur à la moyenne en investissant dans des titres de sociétés du monde entier.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds mondial d'infrastructures RetraitePlus Manuvie

Objectif

Ce fonds d'actions mondiales vise à faire croître le capital à long terme en investissant principalement dans des titres de sociétés bien financées et bien gérées dans le secteur des infrastructures ou des secteurs connexes dont la valorisation est inférieure à la valeur intrinsèque.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Portefeuille Gestion de la volatilité mondiale RetraitePlus Manuvie

Objectif

Ce Fonds vise à obtenir un équilibre entre le revenu et la croissance du capital à long terme tout en tentant de gérer la volatilité de l'ensemble du portefeuille.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds équilibré mondial à rendement stratégique RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à procurer un revenu et à faire croître le capital en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de titres de participation productifs de dividendes et de titres à revenu fixe mondiaux.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds de revenu garanti RetraitePlus Manuvie

Objectif

Ce Fonds vise à préserver le capital et à procurer un revenu régulier.

Stratégie

Le fonds investit dans plusieurs fonds sous-jacents.

Fonds marché monétaire RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à procurer un revenu d'intérêt en investissant dans des titres à revenu fixe à court terme de grande qualité émis par le gouvernement fédéral ou les gouvernements provinciaux du Canada, des banques à charte canadiennes ou des sociétés de prêt, des fiducies ou d'autres sociétés du Canada. Le fonds peut aussi investir dans des instruments portant intérêts, comme des comptes de dépôt à vue.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

OBJECTIF ET STRATÉGIE

Fonds à revenu mensuel élevé RetraitePlus Manuvie

Objectif

Ce fonds équilibré vise à procurer un revenu mensuel stable et à faire croître le capital. Le Fonds investit principalement dans des titres à revenu fixe canadiens et des actions canadiennes à grande capitalisation. Le Fonds peut également investir dans des parts de fiducies de redevances et de fiducies de placement immobilier (FPI).

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds équilibré à rendement stratégique RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à procurer un revenu et une plus-value en capital en investissant principalement dans un éventail diversifié de titres de participation productifs de dividendes et de titres à revenu fixe.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds Combiné de dividendes stratégique RetraitePlus Manuvie

Objectif

Ce fonds équilibré vise à procurer un revenu et à faire croître le capital. Le Fonds cherche à atteindre son objectif en investissant principalement dans des titres d'autres fonds communs pour obtenir une exposition aux titres à revenu fixe canadiens et étrangers.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds à revenu stratégique RetraitePlus Manuvie

Objectif

Ce fonds à revenu fixe vise à générer un revenu et à préserver le capital. Le Fonds investit principalement dans des titres de créance d'États et de sociétés de marchés développés et émergents. Il investit également dans des titres émis par le gouvernement ou des organismes fédéraux des États-Unis ainsi que dans des obligations à rendement élevé. Le Fonds peut également investir dans des actions privilégiées et dans d'autres types de titres de créance.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds stratégique d'obligations mondiales de première qualité RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à procurer un revenu, tout en mettant l'accent sur la préservation du capital, en investissant principalement dans des titres de créance d'État et de sociétés émis sur les marchés développés et émergents.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds d'actions américaines toutes capitalisations RetraitePlus Manuvie

Objectif

Ce fonds vise à faire croître le capital à long terme en investissant principalement dans des actions de sociétés américaines de toute capitalisation.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds de revenu de dividendes américains RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à faire croître le capital et à procurer un revenu, en investissant principalement dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres s'apparentant à des actions émis par des sociétés américaines et de divers autres placements générant un revenu.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds d'actions américaines RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à faire croître le capital à long terme. Le Fonds vise à dégager un rendement à long terme supérieur à la moyenne, en investissant dans des actions ordinaires de sociétés américaines. Le Fonds peut également, à l'occasion, investir dans des bons du Trésor ou des placements à court terme, dont l'échéance ne dépasse pas trois ans.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

OBJECTIF ET STRATÉGIE

Fonds à revenu mensuel élevé américain RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds équilibré vise à procurer un revenu et une plus-value en capital en investissant principalement dans un éventail diversifié de titres de participation productifs de dividendes ou non et de titres à revenu fixe américains.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds d'obligations américaines sans restriction RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à procurer un rendement global à long terme à base de revenu tout en favorisant une plus-value en capital, en investissant principalement dans un portefeuille constitué de titres de créance américains à rendement élevé de première qualité.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds équilibré d'appréciation RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à produire un rendement à long terme en investissant principalement dans une gamme diversifiée d'actions, de titres à revenu fixe et de titres du marché monétaire canadiens et étrangers.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds de placement international RetraitePlus Manuvie

Objectif

Ce Fonds vise à faire croître le capital à long terme et à diversifier les risques investissant principalement dans des actions de sociétés situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds d'occasions de rendement RetraitePlus Manuvie

Objectif

Ce fonds équilibré vise en premier lieu à générer un revenu et, en second lieu, à faire croître le capital à long terme. Le Fonds vise à atteindre ses objectifs en investissant directement dans un portefeuille diversifié principalement composé de titres à revenu fixe ou de titres de participation canadiens ou mondiaux. Le Fonds peut aussi investir indirectement dans de tels titres par l'intermédiaire d'autres fonds de placement.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds de rendement stratégique Dynamique RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds de rendement stratégique Dynamique vise à générer un revenu élevé et une croissance à long terme du capital en investissant dans une gamme diversifiée de titres à revenu fixe et de titres de participation axés sur le revenu.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds canadien de répartition de l'actif CI Cambridge RetraitePlus Manuvie

Objectif

Ce fonds vise à dégager un rendement total supérieur en investissant, directement ou indirectement, dans un portefeuille composé principalement de titres de participation et de titres à revenu fixe émis par des sociétés canadiennes. Les placements indirects peuvent comprendre des titres convertibles, des produits dérivés, des titres s'apparentant à des actions et des titres d'autres fonds communs de placement.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds d'actions mondiales Cambridge CI RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à faire croître le capital à long terme en investissant, directement ou indirectement, principalement dans des actions de sociétés situées partout dans le monde. Les placements indirects peuvent comprendre des titres convertibles, des dérivés, des titres assimilables à des titres de capitaux propres et des titres d'autres fonds communs de placement.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

OBJECTIF ET STRATÉGIE

Fonds Harbour CI RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à générer une croissance maximale du capital à long terme. Il investit principalement dans des actions et des titres s'apparentant à des actions de sociétés canadiennes de moyenne à grande capitalisation et de grande qualité qui, de l'avis du conseiller en valeurs, affichent un bon potentiel de croissance.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds équilibré canadien Signature CI RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds a pour objectif de produire un rendement total attrayant combinant revenu et gains en capital. Il investit principalement dans des actions, des titres s'apparentant à des actions et des titres à revenu fixe de sociétés canadiennes. Aucune limite n'est fixée quant aux sommes qu'il investit ou conserve dans chaque catégorie d'actif. La combinaison des placements peut varier selon la conjoncture.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds de revenu et de croissance Signature CI RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le fonds vise à procurer un revenu stable et à préserver le capital en investissant dans un portefeuille diversifié composé principalement d'actions, de titres de participation connexes et de titres à revenu fixe d'émetteurs canadiens. Le Fonds peut aussi investir dans des titres étrangers.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds d'obligations canadiennes Fidelity RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à produire un revenu mensuel régulier. Il investit principalement dans les titres à revenu fixe canadiens.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds Discipline Actions Canada Fidelity RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à faire croître le capital à long terme. Il investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds à revenu mensuel Fidelity RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à la fois un revenu régulier et un potentiel de gains en capital. Il investit principalement dans une combinaison de titres de participation et de titres à revenu fixe canadiens, de titres américains adossés à des créances hypothécaires commerciales ainsi que de titres à revenu fixe à rendement élevé et de qualité inférieure, d'actions privilégiées et de titres convertibles. Le Fonds peut investir dans ces titres directement ou indirectement par le biais de placements dans des fonds sous-jacent.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds Frontière Nord Fidelity RetraitePlus Manuvie

Objectif

Le Fonds vise à faire croître le capital à long terme. Il investit principalement dans des actions de sociétés canadiennes.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds de croissance de dividendes TD RetraitePlus Manuvie

Objectif

L'objectif de placement fondamental est de procurer un revenu élevé net d'impôt et de faire croître le capital régulièrement en investissant principalement dans des actions à rendement élevé de première qualité et d'autres titres productifs de revenu d'émetteurs canadiens.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Fonds de revenu de dividendes TD RetraitePlus Manuvie

Objectif

L'objectif fondamental de placement est de procurer un revenu et, en second lieu, de faire croître le capital, en investissant principalement dans des titres produisant un revenu.

Stratégie

Ce Fonds investit dans des unités du fonds commun de placement sous-jacent ou d'un fonds très semblable.

Pour de plus amples renseignements,
communiquez avec votre conseiller ou visitez
le site **manuvie.ca/investissements**



Le nom et le logo Surveillance des placements sont des marques de commerce déposées de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Simplicité est une marque de commerce déposée de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qui désigne les Portefeuilles Simplicité Manuvie offerts par Investissements Manuvie, une division de Gestion d'actifs Manuvie limitée, ainsi que les Portefeuilles Simplicité Manuvie disponibles dans le cadre des contrats à fonds distincts Manuvie offerts par La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Investissements Manuvie est le nom sous lequel certaines filiales et unités d'exploitation canadiennes de Manuvie commercialisent, au Canada, leurs produits et services de gestion de patrimoine destinés aux particuliers. Investissements Manuvie est l'un des plus importants fournisseurs de services financiers intégrés au Canada; elle propose une grande variété de services et de produits, notamment des contrats à fonds distincts, des fonds communs, des rentes et des contrats à intérêt garanti. Les noms Manuvie et Investissements Manuvie, le logo qui les accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.